



Bulletin Officiel

N° 4104 Vendredi 11 Mai 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF ELECTEROSTAR AVIS DES SOCIETES ASSEMBLEES GENERALES	2-3
AIR LIQUIDE TUNISIE AGE	3
AIR LIQUIDE TUNISIE AGO	4
HEXABYTE AGO	5
TUNINVEST SICAR AGO	5
ICF AGO	6
GENERALE OBLIG SICAV AGO	6
PROJET DE RESOLUTIONS	
ICF AGO	7
SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT	8
AIR LIQUIDE TUNISIE	9-11
RESOLUTIONS ADOPTEES	
ARABIA SICAV	12
SANADETT SICAV	13-14
SICAV BH PLACEMENT	15
PAIEMENT DE DIVIDENDES	
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	16
ATTIJARI VALEURS SICAV	16
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	16
ATTIJARI FCP CEA	16
SANADETT SICAV	17
ARABIA SICAV	17
TUNISIAN EQUITY FUND	18
COURBE DES TAUX VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM ANNEXE I	18 19-20
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 – 03 – 2012	
TUNISIE SICAV	
SICAV PLUS	
ANNEXE II	
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011 SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT « S.T.E.Q. »	
ANNEXE III	
INFORMATIONS POST AGO Société Assurances HAYETT	
ANNEXE IV	
INFORMATIONS POST AGO SOCIETE ASSURANCES SALIM	

COMMUNIQUE DU CMF *

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société Electerostar et du public qu'il a invité la société concernée à expliquer les mouvements en bourse observés récemment sur les titres de la société.

En réponse à la lettre du Conseil du Marché Financier, la société a communiqué ce qui suit :

« Faisant suite à une sollicitation du Conseil du Marché Financier pour publier exceptionnellement les indicateurs financiers relatifs au mois d'avril 2012, nous vous communiquons ci-dessous l'évolution des indicateurs d'activité de la société ELECTROSTAR à fin avril 2012 :

(En TND)

Indicateurs	Cumul du 01.01 AU 30.04			Cumul du 01.01 AU 31.12		
	30/04/2011	30/04/2012	Variation	2010	2011	Variation
Chiffre d'Affaires H.T	283 111	25 023 506	8739%	50 767 889 855	41 005 676 1 080	-19%
Investissements	421 488	319 442	-24%	277	540	26%
Engagements bancaires dont:	70 460 222	88 059 789	25%	69 246 761	73 136 562	6%
Engagements par signature	22 376 378	21 899 867	-2%	21 440 804	14 152 852	-34%
Crédit moyen terme	3 287 571	26 233 143	698%	3 760 286	17 845 857	375%
Escompte commercial et avances sur factures	13 032 153	15 716 915	21%	21 164 974	12 070 552	-43%

Il est à préciser que ces indicateurs ont été calculés selon les formules suivantes :

- Engagements bancaires = Crédit par caisse + Financement des stocks + Escompte commercial et avances sur factures + Engagements par signature + Financements en devises + Crédit à Moyen Terme

L'analyse de l'évolution de ces indicateurs suscite les principaux commentaires suivants :

- **Sur le plan de l'exploitation :**

- ✓ La société Electrostar a réalisé à fin avril 2012 un chiffre d'affaires de 25.023.506 TND, soit une hausse de 8739% par rapport à la même période de 2011. S'il est clair que les quatre premiers mois 2011 ne sont pas significatifs en matière de réalisations à cause des événements connus en Tunisie et le quasi arrêt de l'exploitation de l'entreprise durant cette période, il demeure important de préciser que le chiffre d'affaires réalisé durant les quatre premiers mois 2012 constitue un record depuis la création de l'entreprise. A titre indicatif, il est à signaler que le chiffre d'affaires réalisé durant les quatre premiers mois de l'année 2010 s'élève à 9.755.764 TND.

- Suite -

- ✓ Cette évolution significative s'explique principalement par les événements suivants :
 - L'assainissement du marché notamment par la disparition des pratiques d'importations illégales.
 - Augmentation progressive du taux de pénétration des nouvelles marques introduites par ELECTROSTAR sur le marché (MIDEA, ARISTON,..).

- **Sur le plan des engagements bancaires :**

Une augmentation des engagements bancaires de 25% par rapport aux quatre premiers mois 2011. Ceci étant, il y a lieu de noter que :

- ✓ L'encours de crédits à moyen terme a accusé une hausse de 22.946mD, et ce suite à la mise en place de la majorité des crédits de consolidation accordés par le système bancaire. Ceci étant, il y a lieu de signaler qu'il reste à débloquent un montant de 7.700mD de crédits de consolidation accordés par certaines banques de la place. Le produit de ces crédits sera dédié à la résorption de certains crédits de trésorerie.
- ✓ Une augmentation de l'encours d'escompte commercial de 21% suite à l'accroissement du chiffre d'affaires.

- **Sur le plan des investissements :**

La réalisation d'investissements de maintien pour les quatre premiers mois de l'année 2012 pour la somme de 319mD».

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans ce communiqué par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2012 - AC - 32

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

AIR LIQUIDE TUNISIE

SIEGE SOCIAL : 37, RUE DES ENTREPRENEURS - ZI CHARGUIA II - ARIANA AEROPORT - 2035
ARIANA

La Société AIR LIQUIDE TUNISIE, porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le 30 mai 2012 à 15 h 30 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), Maison de l'Entreprise, Boulevard Principal, 1053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

- Augmentation de capital
- Modification corrélative des statuts
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire désirant prendre part à ces assemblées peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

2012 - AS - 480

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

AIR LIQUIDE TUNISIE

SIEGE SOCIAL : 37, RUE DES ENTREPRENEURS - ZI CHARGUIA II - ARIANA AEROPORT - 2035
ARIANA

La Société AIR LIQUIDE TUNISIE, porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 30 mai 2012 à 14 h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), Maison de l'Entreprise, Boulevard Principal, 1053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

- ♦ Approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2011,
- ♦ Rapports des Commissaires aux comptes relatifs au même exercice,
- ♦ Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2011 et répartition des bénéfices,
- ♦ Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2011,
- ♦ Renouvellement de mandats d'Administrateurs,
- ♦ Nomination d'Administrateurs,
- ♦ Renouvellement du mandat du Co-Commissaire aux comptes,
- ♦ Reconduction du montant des jetons de présence,
- ♦ Approbation des conventions réglementées,
- ♦ Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Tout actionnaire désirant prendre part à ces assemblées peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

HexaByte

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-

Messieurs les actionnaires de la société Hexabyte sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 23 Mai 2012 à 10 heures à l'Institut Arabe des chefs d'Entreprises (IACE) – Angle avenue principale, rue du lac Turkana -1053 – les berges du lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité pour l'exercice 2011.
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2011.
3. Approbation des états financiers de l'exercice 2011, et des conventions réglementées
4. Affectation des bénéfices de l'exercice 2011
5. Fixation du montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2011
6. Quitus aux administrateurs
7. Autorisation au conseil d'administration d'intervenir sur le marché financier en vue de la régulation du cours de l'action Hexabyte et ce conformément à l'article 19 de la loi n°94-117 du 14/11/1994.
8. Nomination d'un nouveau membre au comité permanent d'audit.
9. Nomination d'un nouvel administrateur.
10. Election d'un administrateur représentant des petits porteurs
11. Rectification de la 9^{ème} résolution de l'AGO du 31/05/2011 relative à la nomination de trois administrateurs,
12. Pouvoir pour formalités

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à son agence sise au 04 rue Ibn Bassam – Menzeh 4- 1082 – Tunis

2012 - AS - 468

— *** —

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TUNINVEST SICAR

Siège Social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La Société TUNINVEST SICAR porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le Mardi 15 Mai 2012 à 10H30, à l'Immeuble Tunisie Leasing Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2011 ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2011 ;
- Approbation des états financiers de l'exercice 2011 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation des résultats ;
- Démission et Remplacement d'un Administrateur ;
- Rachat d'actions ;
- Délégation de pouvoirs.

2012 - AS - 469

بلاغ الشركات

إستدعاء للجلسة العامة العادية

الصناعات الكيماوية للفليور

المقر الإجتماعي : 42 ، نهج ابن شرف 1002 تونس البلفدار

إن مجلس إدارة شركة الصناعات الكيماوية للفليور قرّر دعوة المساهمين إلى الحضور يوم الخميس 24 ماي 2012 على الساعة العاشرة صباحا بنزل الشراتون (الهيلتون) للجلسة العامة العادية وذلك للتداول في جدول الأعمال الآتي :

- تلاوة تقرير مجلس الإدارة للجلسة العامة العادية للسنة المالية 2011
- تلاوة تقارير مراقب الحسابات للسنة المالية 2011
- المصادقة على هذه التقارير والموازنة والحسابات المختومة بتاريخ 2011.12.31
- تبويب الحاصل السنوي لسنة 2011
- إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن السنة المالية 2011.
- تعيين مراقبي حسابات لمدة ثلاثة سنوات مالية (2012 - 2013 - 2014).
- تحديد منحة الحضور 2012.
- تعيين السيّد إمحّد بن هشام بن محمّد إدريس عضوا بمجلس إدارة الشركة.

يجوز لأصحاب الأسهم حضور الجلسة شخصيا أو بطريقة إنابة بموجب توكيل خاص ينبغي إيداعه أو إرساله للمقر الاجتماعي قبل تاريخ الاجتماع بخمسة أيام.

بإمكان المساهمين سحب التوكيل من المقر الاجتماعي للشركة (إدارة المراقبة).

ستوضع كل الوثائق المعدة للجلسة تحت طلب المساهمين بالمقر الاجتماعي (إدارة المراقبة) طيلة المدة القانونية .

2012 - AS - 470

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

GENERALE OBLIG SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social: 16 avenue Jean Jaurès – 1001 Tunis

Les actionnaires de la **GENERALE OBLIG SICAV** sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le **mardi 29 mai 2012 à onze heures** au siège de la société au 16 avenue Jean Jaurès – 1001 Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2011 ;
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2011 ;
- Examen et approbation desdits rapports, du bilan et des états financiers de l'exercice 2011 ;
- Affectation des résultats ;
- Date de mise en paiement des dividendes ;
- Renouvellement du mandat des administrateurs ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Questions diverses.

Tous les documents destinés à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2012 - AS - 479

بلاغ الشركات

مشروع القرارات

الصناعات الكيماوية للفليور

المقر الاجتماعي 42 ، نهج ابن شرف 1002 تونس البلفدار

مشروع القرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 24 ماي 2012.

القرار الأول :

إن الجلسة العامة العادية، بعد إطلاعها على تقرير مجلس الإدارة وتقرير مراقب الحسابات وعلى الموازنة وقائمة النتائج المختومة في 31 ديسمبر 1 حسب النظام المرجعي لقانون المحاسبة ، وقع المصادقة عليه

القرار الثاني :

إن الجلسة العامة العادية، بعد استماعها إلى التقرير الخاص لمراقب الحسابات والمتعلق بالعمليات المنصوص عليها بالفصل 200 من مجلة الشركات التجارية، وستصادق على العمدة المذكور أعلاه

القرار الثالث :

تقرر الجلسة العامة العادية تبويب نتائج السنة المالية 2011 على النحو التالي :

- نتائج 2011	- رصيد منقول 2010
(2.895) أ.د.ت :	
3.000 أ.د.ت :	

105 أ.د.ت

الأرباح القابلة للتوزيع :

105 أ.د.ت

- رصيد منقول 2011 :

0.000

المتبقي :

القرار الرابع :

تبرر الجلسة العامة العادية ذمة أعضاء مجلس الإدارة لإدارتهم أعمال الشركة خلال المالية 2011 المختومة بتاريخ 2011.12.31 .

القرار الخامس :

تقرر الجلسة العامة العادية تعيين و
مراقبي حسابات لمدة ثلاثة سنوات مالية (2012 - 2013)
(2014).

القرار السادس :

تحدد الجلسة العامة العادية المبلغ الإجمالي لمنحة الحضور لأعضاء مجلس الإدارة لسنة 2012 بـ **180 أ.د.ت**

القرار السابع :

بعد إعلامها باقتراح مجلس الإدارة ، توافق الجلسة العامة العادية على السيد إمام بن هشام بن محمد إدريس عضوا بمجلس إدارة الشركة وذلك للفترة الثنائية الآتية : السنة الثانية لسنة 2010، سنتي 2011 و 2012.

القرار الثامن :

إن الجلسة العامة العادية تمنح كل الصلاحيات لكاتب الجلسة للقيام بكل الإجراءات المتعلقة بالتسجيل والإعلام وبكل ما ينص عليه القانون.

AVIS DES SOCIETES

Projet des résolutions

SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT -TUNINVEST-SICAR-

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 15 mai 2011.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2011, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve pour leur gestion de l'exercice clos au 31 Décembre 2011.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales et approuve toutes les opérations qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2011, s'élevant à un million quatre cent soixante dix sept mille sept cent trente deux dinars et trois cent quatre vingt trois millimes (1.477.732,383 DT) comme suit :

Bénéfice net de l'exercice..... 1.477.732,383 DT

Auquel s'ajoute

Le report à nouveau antérieur 5.874.918,651 DT

Plus value sur les actions Tuninvest Sicar rachetées en 2011..... 9.227,201 DT

Bénéfice distribuable 7.361.878,235 DT

Dividendes (1 dinars / action)..... 966.000,000 DT

Le solde au compte « report à nouveau » 6.395.878,235 DT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'allouer la somme de onze mille (11.000) Dinars, aux membres du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

Cette résolution, mise aux voix, est adopté e à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte et accepte la démission de l'UIB de ses fonctions d'Administrateur, par ailleurs, elle ratifie la nomination de Monsieur Brahim Anane en remplacement de l'Administrateur démissionnaire et ce pour la période restant du mandat de son prédécesseur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et autorise expressément la société pour l'acquisition et la revente en bourse de ses propres actions en vue de réguler leurs cours sur le marché. L'Assemblée Générale délègue au Conseil la décision de fixer les modalités de rachat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du pré sent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

AVIS DES SOCIETES**PROJET DE RESOLUTIONS****AIR LIQUIDE TUNISIE**

SIEGE SOCIAL : 37, RUE DES ENTREPRENEURS - ZI CHARGUIA II - ARIANA AEROPORT - 2035
ARIANA

Projet des résolutions de la société AIR LIQUIDE TUNISIE à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 mai 2012.

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des états financiers sociaux de l'exercice 2011).

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers de l'exercice 2011 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états, faisant apparaître un bénéfice net de 7.108.714,409 Dinars.

Elle donne quitus entier aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2011.

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2011).

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers Consolidés du Groupe Air Liquide Tunisie de l'exercice 2011 tels qu'ils ont été présentés.

TROISIEME RESOLUTION

(Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales).

L'Assemblée Générale constate qu'il lui a été fait, sur les opérations visées par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, le rapport prévu par la loi. Elle approuve ces opérations.

QUATRIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat et fixation du dividende).

- Suite -

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

• Bénéfice net	7 108 714,409	DT
• Autres réserves	15 637,064	DT
• Réserve légale	-216 862.500	DT
Bénéfice à répartir	6 907 488.973	DT
• Réserve pour réinvestissements exonérés	1 720 000,000	DT
• Autres réserves	100 948.173	DT
• Fond Social	90 000.000	DT
• Dividendes	4 996 540.800	DT
Total réparti	6 907 488.973	DT

L'Assemblée fixe en conséquence le dividende à 4,800 DT pour chacune des 1 040 946 actions composant le capital social.

Le paiement sera effectué à partir du Mercredi 15 Juin 2012.

CINQUIEME RESOLUTION

(Renouvellement des mandats de Messieurs Francois Abrial, Jean-Louis Coudrillier et le mandat de la Banque de Tunisie).

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 2 années, les mandats de Messieurs Francois Abrial, Jean-Louis Coudrillier et le mandat de la Banque de Tunisie.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les Comptes de l'Exercice clos au 31 Décembre 2013.

SIXIEME RESOLUTION

(Nomination d'un nouvel Administrateur)

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme comme Administrateur Monsieur Jean-Luc Labat.

Le mandat de Monsieur Jean-Luc Labat viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Monsieur Jean-Luc Labat accepte le mandat qui vient de lui être conféré et déclare remplir, pour l'exercer, les conditions fixées par la loi et les statuts.

SEPTIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat du co-commissaire aux comptes)

- Suite -

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de 3 années, le mandat de Commissaire aux Comptes Cabinet Mazars.

Le mandat du Cabinet Mazars expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2014.

La rémunération du Commissaire aux comptes sera fixée conformément à la réglementation en vigueur.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs pour 100 000 Dinars par an, incluant ceux revenant aux membres du Comité d'Audit. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

NEUVIEME RESOLUTION

(Pouvoir).

L'Assemblée Générale autorise le Président du Conseil à donner pouvoir à toute personne désignée par lui à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publicité des décisions de la présente assemblée.

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

ARABIA SICAV

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 4,rue 7036 EL MENZAH 4 -1004 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 27 Avril 2012

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2011 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2011.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2011, en prend acte dans son intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2011.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat distribuable de l'exercice 2011 d'un montant de 100.963,944 dinars comme suit :

Résultat distribuable de l'exercice 2011	:	100.963,944
Report à nouveau 2010	:	906,842
TOTAL		<hr/> 101.870,786
Dividendes de l'exercice 2011	:	100.774,707
Report à nouveau 2011	:	1.096,079

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2011 à **1,023 dinars** par action.

La mise en paiement du dividende s'effectuera à compter du **15 mai 2012**

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence d'un montant de mille Dinars net par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée Générale Ordinaire décide renouveler comme administrateur pour une période de trois ans :

Monsieur Youssef KORTOBI

Sefina Sicaf

Monsieur Othman ZAHAG

ATB

ATB

Monsieur Haykel Ben Sedrine

Monsieur Mehdi ZERZERI

Monsieur Hamza KNANI

Leurs mandats prendront fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2014.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légales ou autres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

SANADETT SICAV

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 4,rue 7036 EL MENZAH 4 -1004 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 27 Avril 2012

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2011 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2011.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2011, en prend acte dans son intégralité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2011.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat distribuable de l'exercice 2011 d'un montant de 10.321.377,322 dinars comme suit :

Résultat distribuable de l'exercice 2011	: 10.321.377,322
Report à nouveau 2010	: 9.602,078
TOTAL	10.330.979,400
Dividendes de l'exercice 2011	: 10.329.208,000
Report à nouveau 2011	: 1.771,400

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'exercice 2011 à **3,845 dinars** par action.

La mise en paiement du dividende s'effectuera à compter du **15 mai 2012**

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence d'un montant de 1000 Dinar net par administrateur.

- Suite -

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Cabinet MS LOUZIR pour une période de trois ans.

Ce mandat prendra fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2014.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide la nomination comme administrateur pour une période de trois ans.

Monsieur Youssef KORTOBI
Monsieur Othman ZAHAG
ATB
ATB
Monsieur Haykel Ben Sedrine
Monsieur Mehdi ZERZERI
Maître Adly BELLAGHA
Monsieur Hamza KNANI

Leurs mandats prendront fin lors de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2014.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légales ou autres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV BH PLACEMENT

Société d'investissement à capital variable

Siège social: immeuble Assurances Salim – Lotissement AFH/BC5

Bloc B – 3^e étage – Centre Urbain Nord Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale ordinaire du 10 mai 2012

1^{ère} Résolution : Approbation des états financiers :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du Conseil d'Administration et après avoir entendu lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux comptes, approuve sans réserve les états financiers arrêtés au 31.12.2011 tels que présentés conformément aux normes comptables en vigueur, ainsi que le rapport d'activité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

2^{ème} Résolution : Quitus aux Administrateurs :

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

3^{ème} Résolution : Affectation des résultats :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2011 comme suit:

- Résultat distribuable exercice 2011 : 162.694,165
- Reliquat disponible exercice antérieur : 4,537
- **Total des sommes distribuables: 162.698,702**
- Report à nouveau créditeur pour solde: 110,705

De ce fait, elle décide de fixer le dividende de cet exercice à **1,417 dinars** par action.

Ce dividende sera détaché à partir du **18 mai 2012** pour les actionnaires ayant formulé soit leurs demandes d'encaissement ou leurs demandes de réinvestissement, et **réinvestis automatiquement** en actions SICAV BH PLACEMENT à partir du **25 mai 2012** pour ceux qui n'ont ni formulé de demandes d'encaissement ni de demandes de réinvestissement et ce sur la base de la valeur liquidative de cette dernière date. La soulte, montant qui n'aurait pas permis de souscrire à une action entière, sera versée dans le compte de l'actionnaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

4^{ème} Résolution : Jetons de présence :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2011 à 625 dinars brut par exercice et par administrateur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

5^{ème} Résolution : Pouvoirs pour formalités :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la société muni d'un extrait ou d'une copie des présents, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
Société d'investissement à capital variable

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV informe ses actionnaires qu'elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2011 un dividende de :

4,444 dinars, net par action

Ce dividende, exonéré de tout impôt et taxe, est payable à partir du **10 mai 2012** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

Option

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 439

— *** —

ATTIJARI VALEURS SICAV
Société d'investissement à capital variable

ATTIJARI VALEURS SICAV informe ses actionnaires qu'elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2011 un dividende de :

2,267 dinars, net par action

Ce dividende, exonéré de tout impôt et taxe, est payable à partir du **10 mai 2012** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

Option

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 440

— *** —

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV
Société d'investissement à capital variable

ATTIJARI PLACEMENTS SICAV informe ses actionnaires qu'elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2011 un dividende de :

22,396 dinars, net par action

Ce dividende, exonéré de tout impôt et taxe, est payable à partir du **10 mai 2012** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

Option

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 441

— *** —

ATTIJARI FCP CEA
Fonds commun de placement

ATTIJARI GESTION société de gestion de **ATTIJARI FCP CEA** informe les porteurs de parts qu'elle mettra en paiement au titre de l'exercice 2011 un dividende de :

0,167 dinars, net par part

Ce dividende, exonéré de tout impôt et taxe, est payable à partir du **10 mai 2012** auprès des guichets d'ATTIJARI BANK.

Option

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 442

AVIS DES SOCIETES**AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES****SANADETT SICAV**

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 4, rue 7036- EL Menzah IV- 1004 Tunis

L'Assemblée Générale Ordinaire de **SANADETT SICAV**, réunie en date du 27 avril 2012, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2011, un dividende de :

3,845 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du **15 mai 2012** aux guichets de l'Arab Tunisian Bank et l'Arab Financial Consultants.

2012 - AS - 473

— *** —

ARABIA SICAV

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 4, rue 7036- EL Menzah IV- 1004 Tunis

L'Assemblée Générale Ordinaire de **ARABIA SICAV**, réunie en date du 27 avril 2012, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2011, un dividende de :

1,023 dinar, net par action

Ce dividende est payable à partir du **15 mai 2012** aux guichets de l'Arab Tunisian Bank et l'Arab Financial Consultants.

2012 - AS - 474

AVIS DES SOCIETES

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

TUNISIAN EQUITY FUND
Fonds Commun de Placement
Adresse: Rue du lac Biwa – Immeuble Fraj – 2^é étage
Les Berges du Lac – 1053 Tunis

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA, société de gestion du FCP TUNISIAN EQUITY FUND informe les porteurs de parts du fonds, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2011 et à compter du **jeudi 31 mai 2012** :

**Un dividende net de
115,372 dinars par part**

Le règlement de ce dividende sera effectué auprès des guichets du siège de UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA.

Option

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts du FCP TUNISIAN EQUITY FUND le montant de ce dividende dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 463

AVIS

COURBE DES TAUX DU 11 MAI 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,691%		
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,716%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,788%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,819%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,860%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,901%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,932%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,984%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,025%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,056%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,107%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,137%	1 006,787
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,149%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013	4,202%		
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013	4,215%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,439%	1 022,045
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,728%	1 049,790
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,863%	1 067,683
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,199%	1 044,560
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,582%		981,983
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,659%	985,919
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,768%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,908%	1 036,174
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,142%		966,224
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,146%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	964,149
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,227%	1 048,729
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,233%		952,525

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	140,919	140,930		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,360	12,361		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,268	1,269		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,294	34,297		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,788	46,792		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	175,440	175,910		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE *	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	592,687	592,953		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	143,890	144,376		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	130,787	130,876		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	119,940	120,065		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,633	117,721		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	99,731	100,213		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	151,962	151,701		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	110,989	111,569		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,691	106,905		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 335,592	1 334,023		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 334,152	2 341,366		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	111,006	111,253		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	113,321	112,756		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	125,279	125,113		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 210,180	1 210,901		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	140,232	139,930		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,263	16,216		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 029,415	6 029,041		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 882,992	6 875,394		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,429	** 2,415		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	2,004	1,991		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,322	1,290		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	107,705	108,793	108,801
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,008	102,017
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	102,790	102,800
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	99,990	100,000
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	100,706	100,716
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	108,348	108,356
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	105,107	105,118
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,271	101,280
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	101,605	101,615
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	106,780	106,788
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	103,750	103,760
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	101,489	101,499
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	105,089	105,098
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	107,871	107,880
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,249	103,258
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,768	103,776
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,329	100,338
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	105,484	105,494
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	103,760	103,771
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,163	101,172

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	104,899	104,908
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	103,845	103,856
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	101,708	101,716
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,650	105,763	105,773
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	103,167	103,176
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,621	10,622
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	103,618	104,875	104,885
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,152	101,161
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	102,746	102,812
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,203	76,641	76,733
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	157,473	157,706
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 582,928	1 585,577
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	-	113,852	114,482	114,569
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	115,212	115,191
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	99,131	99,292
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,644	16,665
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	280,999	283,443
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	46,324	46,872	46,703
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 354,600	2 634,018	2 642,302
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	79,795	84,306	84,273
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,215	61,126	61,151
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	104,032	104,230
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	116,214	116,567
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	111,177	111,818
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,893	11,895
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	13,076	13,082
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	-	16,937	17,178	17,194
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	17,814	17,838
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	13,044	13,067
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,927	10,945
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,631	10,636
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,537	10,541
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	130,938	131,073
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	130,539	130,873
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	11,163	11,208
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	125,481	126,077
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	19,772	21,666	21,764
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	100,323	100,145
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	101,235	101,145
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	96,689	96,985
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	99,782	99,779
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	120,325	120,266
91	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	147,269	146,729
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	11,430	11,388
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	124,695	124,686
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	119,617	119,489
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	105,927	106,234
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	105,437	106,240
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	182,341	187,097	187,260
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	163,739	166,653	166,605
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	142,390	144,927	144,955
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	9 931,269	10 176,800	10 153,550
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	217,986	216,325
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	144,155	143,660
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 636,405	1 638,555
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	114,785	115,066
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	99,509	99,807
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	122,197	121,206
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 295,434	10 253,456

* Initialement dénommé FCP AXIS TUNISIE INDICE

** La valeur liquidative de FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE annule et remplace celle qui a été publiée le 10 mai 2012

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

TUNISIE SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 25 Mars 2011 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 493.025.375, un actif net D : 491.192.426 et un bénéfice de la période de D : 3.331.241.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

- 1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

- 2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

- 3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «TUNISIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 24 avril 2012

DELTA CONSULT

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2012

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	<i>Note</i>	<i>31/03/2012</i>	<i>31/03/2011</i>	<i>31/12/2011</i>
Portefeuille-titres	4	370 956 310	368 583 009	378 064 869
Obligations et valeurs assimilées		357 222 968	352 002 025	364 364 303
Titres des Organismes de Placement Collectif		13 733 342	16 580 984	13 700 566
Placements monétaires et disponibilités		122 006 259	101 058 923	104 739 808
Placements monétaires	7	121 502 317	100 781 331	103 756 264
Disponibilités		503 942	277 592	983 544
Créances d'exploitation	12	62 806	706 609	1 591 756
TOTAL ACTIF		493 025 375	470 348 541	484 396 433
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	1 222 936	1 143 620	1 242 846
Autres créditeurs divers	9	610 013	255 047	275 301
TOTAL PASSIF		1 832 949	1 398 667	1 518 147
ACTIF NET				
Capital	13	472 690 884	451 090 827	468 055 231
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		14 976 184	14 407 803	-
Sommes distribuables de l'exercice		3 525 358	3 451 244	14 823 055
ACTIF NET		491 192 426	468 949 874	482 878 286
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		493 025 375	470 348 541	484 396 433

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2011</i>	<i>Année 2011</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	4 192 943	3 957 863	17 270 186
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 175 286	3 932 943	16 675 321
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		17 657	24 920	594 865
Revenus des placements monétaires	6	904 573	928 948	3 856 560
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 097 516	4 886 811	21 126 746
Charges de gestion des placements	10	(1 438 748)	(1 345 434)	(5 660 948)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 658 768	3 541 377	15 465 798
Autres produits		7 458	1 509	17 770
Autres charges	11	(135 131)	(127 518)	(545 198)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 531 095	3 415 368	14 938 370
Régularisation du résultat d'exploitation		(5 737)	35 876	(115 315)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 525 358	3 451 244	14 823 055
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		5 737	(35 876)	115 315
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		2 282 101	(139 350)	2 626 997
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		(2 481 955)	173 479	(3 214 442)
RESULTAT DE LA PERIODE		3 331 241	3 449 497	14 350 925

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2011</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	3 331 241	3 449 497	14 350 925
Résultat d'exploitation	3 531 095	3 415 368	14 938 370
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 282 101	(139 350)	2 626 997
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(2 481 955)	173 479	(3 214 442)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	4 982 899	8 251 396	11 278 380
Souscriptions			
- Capital	110 287 403	111 460 553	456 860 569
- Régularisation des sommes non distribuables	(20 895)	58 749	9 916 490
- Régularisation des sommes distribuables	6 852 675	3 934 974	14 118 103
Rachats			
- Capital	(105 452 157)	(103 499 431)	(445 826 469)
- Régularisation des sommes non distribuables	21 156	(58 648)	(9 556 894)
- Régularisation des sommes distribuables	(6 705 283)	(3 644 801)	(14 233 419)
VARIATION DE L'ACTIF NET	8 314 140	11 700 893	25 629 305
ACTIF NET			
En début de période	482 878 286	457 248 981	457 248 981
En fin de période	491 192 426	468 949 874	482 878 286
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	3 462 078	3 377 959	3 377 959
En fin de période	3 497 843	3 438 651	3 462 078
VALEUR LIQUIDATIVE	140,427	136,376	139,476
TAUX DE RENDEMENT	0,68%	0,75%	3,04%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2012 à D : 370.956.310 et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/03/2012	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		350 023 404	357 222 968	72,73%
Obligations des sociétés		127 754 154	130 383 387	26,54%
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	1 760 000	1 839 017	0,37%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	1 275 000	1 336 646	0,27%
AIL 2007	10 000	200 000	203 186	0,04%
AIL 2008	7 000	280 000	287 320	0,06%
AIL 2009/1	3 000	120 000	120 648	0,02%
AIL 2010/1	13 000	1 040 000	1 082 845	0,22%
AIL 2011/1	20 000	2 000 000	2 085 213	0,42%
AIL 2012/1 F	10 000	1 000 000	1 003 024	0,20%
AMEN BANK 2001	30 000	300 000	311 018	0,06%
AMEN BANK 2006	34 000	1 700 000	1 710 043	0,35%
AMEN BANK SUB 2010	88 000	8 213 040	8 373 246	1,70%
AMEN BANK SUB 2011-1	26 000	2 600 000	2 665 173	0,54%
AMEN BANK SUB.2009 A	52 850	4 579 981	4 680 371	0,95%
AMEN BANK SUB.2009 B	4 000	346 640	352 356	0,07%
ATB 2007/1 A	8 000	480 000	494 469	0,10%
ATB 2007/1 D	8 000	672 000	697 893	0,14%
ATB SUB 09 TR.A L.A2	20 000	2 000 000	2 060 975	0,42%
ATB SUB 09 TR.B L.B2	20 000	2 000 000	2 081 762	0,42%
ATL 2006/1	25 000	1 000 000	1 041 344	0,21%
ATL 2007/1	13 000	260 000	267 905	0,05%
ATL 2008/1	32 000	1 280 000	1 335 830	0,27%
ATL 2009	20 000	1 200 000	1 247 895	0,25%
ATL 2009/3	30 000	1 800 000	1 818 752	0,37%
ATL 2010/1	70 000	5 600 000	5 751 659	1,17%
ATL 2010/2 TV	24 000	2 400 000	2 420 832	0,49%
ATL 2011 TF	25 000	2 500 000	2 516 393	0,51%

ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 034 120	0,21%
ATTIJARI BANK 2010	20 000	1 714 280	1 726 025	0,35%
BH 2009	75 000	7 500 000	7 579 934	1,54%
BH SUBORDONNE 2007	10 000	600 000	606 770	0,12%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	1 733 200	1 806 852	0,37%
BTE 2009	24 600	1 968 000	2 012 941	0,41%
BTE 2010 B	25 900	2 460 500	2 522 486	0,51%
BTE 2011 A	2 500	250 000	251 313	0,05%
BTE 2011 B	30 000	3 000 000	3 021 311	0,62%
BTK 2009 CAT.C	15 000	1 299 900	1 304 077	0,27%
BTK 2009 CAT.D	8 500	765 000	768 424	0,16%
CHO 2009	6 000	600 000	607 451	0,12%
CIL 2005/1	10 000	200 000	205 202	0,04%
CIL 2007/1	5 000	100 000	101 151	0,02%
CIL 2007/2	10 000	200 000	201 108	0,04%
CIL 2008/1	20 000	800 000	824 551	0,17%
CIL 2009/1	12 000	720 000	742 159	0,15%
CIL 2009/2	15 000	900 000	921 042	0,19%
CIL 2009/3	17 000	1 020 000	1 027 374	0,21%
CIL 2010/1	50 000	4 000 000	4 112 918	0,84%
CIL 2010/2	25 300	2 024 000	2 059 669	0,42%
CIL 2011/1 TF	12 000	960 000	965 309	0,20%
CIL 2011/1 TV	6 000	480 000	481 974	0,10%
CIL 2012/1 TF	20 000	2 000 000	2 000 526	0,41%
CIL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 012 202	0,21%
HANNIBAL LEAS.2010/1	5 000	400 000	413 220	0,08%
HANNIBAL LEAS.2010/2	10 000	800 000	812 103	0,17%
HANNIBAL LEASE	8 000	320 000	335 685	0,07%
MEUBLATEX 2008	2 000	200 000	205 123	0,04%
STB 2008/1	11 250	914 063	947 263	0,19%
STB 2008/2	27 000	2 193 750	2 207 152	0,45%
STB 2010/1	50 000	4 333 000	4 337 530	0,88%
TL 2007/1	12 000	240 000	243 273	0,05%
TL 2007/2	14 400	288 000	290 619	0,06%
TL 2008/1	12 000	480 000	498 822	0,10%
TL 2008/2	19 000	760 000	773 605	0,16%
TL 2008/3	12 000	480 000	484 433	0,10%
TL 2009/1	13 300	532 000	534 274	0,11%
TL 2009/2	18 000	1 080 000	1 080 364	0,22%
TL 2010/1	19 000	1 520 000	1 571 933	0,32%
TL 2010/2	22 000	1 760 000	1 788 122	0,36%
TL 2011/1 F	24 600	2 460 000	2 551 517	0,52%
TL 2011/2 F	26 500	2 650 000	2 703 420	0,55%
TL 2011/3 F	34 000	3 400 000	3 427 390	0,70%
TL SUB 2010 TV	10 000	800 000	802 602	0,16%
TL SUBORDONNE 2007	27 100	542 000	562 318	0,11%
TL SUBORDONNE 2009	19 000	1 140 000	1 166 609	0,24%
TL SUBORDONNE 2010	6 000	480 000	481 974	0,10%
UIB 2009/1 TR A	20 000	1 600 000	1 647 554	0,34%
UIB 2009/1 TR B	30 000	2 599 800	2 680 744	0,55%
UIB 2009/1 TR C	50 000	4 500 000	4 649 031	0,95%
UIB 2011/1 TR B	30 000	3 000 000	3 090 472	0,63%
UIB 2011/2	39 000	3 900 000	3 931 183	0,80%
UNIFACTOR 2008	4 000	80 000	80 205	0,02%
UNIFACTOR 2010 TV	5 000	400 000	402 143	0,08%

Note 4: Portefeuille titres (suite)

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/03/2012	% actif net
Bons du trésor assimilables		211 069 477	213 852 647	43,54%
BTA 02-2015-7%	31 697	33 207 097	33 119 333	6,74%
BTA 04-2014-7,5%	14 200	15 260 489	15 820 725	3,22%
BTA 05-2022-6,9%	500	530 000	551 888	0,11%
BTA 07 2017-6,75%	3 744	3 990 870	4 095 487	0,83%
BTA 10 2013-6,1%	59 649	60 682 744	61 566 306	12,53%
BTA 08-2022-5,6%	21 203	20 207 731	20 869 868	4,25%
BTA 10-2018-5,5%	19 030	18 360 286	18 837 879	3,84%
BTA 03-2016-5,25%	24 132	23 887 827	23 951 693	4,88%
BTA 03 2019-5,5%	35 000	34 942 433	35 039 468	7,13%
Bons du trésor zéro coupon		11 199 773	12 986 934	2,64%
BTZC OCT 2016	3 800	2 321 800	2 757 450	0,56%
BTZC OCT 2016	2 050	1 080 350	1 436 956	0,29%
BTZC OCT 2016	5 000	3 052 500	3 626 310	0,74%
BTZC OCT 2016	4 000	2 916 000	3 040 945	0,62%
BTZC OCT 2016	1 380	1 023 408	1 068 453	0,22%
BTZC OCT 2016	550	290 675	386 119	0,08%
BTZC OCT 2016	960	515 040	670 701	0,14%
Titres des Organismes de Placement Collectif		13 299 327	13 733 342	2,80%
Parts des Fonds Commun de Créances BIAT CREDIMMO 1		1 985 560	1 994 549	0,41%
FCC BIAT CREDIM 2 P1	500	26 901	27 006	0,01%
FCC BIAT CREDIM 2 P2	1 000	1 000 000	1 004 436	0,20%
FCC BIAT CREDIMMO 1	1 000	958 659	963 107	0,20%
Titres d'OPCVM		10 713 768	10 952 659	2,23%
<u>Actions SICAV</u>				
-				
GO SICAV	7 959	809 559	822 833	0,17%
FIDELITY SICAV	24 787	2 555 546	2 643 633	0,54%
SICAV AXIS TRESORERI	7 619	793 590	822 822	0,17%
SANADETT SICAV	15 278	1 622 059	1 657 205	0,34%
UNIVERS OBLIG. SICAV	18 915	1 977 779	1 987 739	0,40%
MILLENIUM OBLI SICAV	5 088	529 574	541 317	0,11%
SICAV ENTREPRISE	14 563	1 499 945	1 535 275	0,31%
MAXULA INVEST.SICAV	8 021	825 351	838 387	0,17%
MAXULA PLACEM.SICAV	1 000	100 364	103 448	0,02%
<u>Parts des Fonds Commun de Placements</u>		600 000	786 134	0,16%
FCP CAP.ET GARANTIE	600	600 000	786 134	0,16%
TOTAL		363 322 731	370 956 310	75,52%
Pourcentage par rapport au total des actifs				75,24%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 4.192.943 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2012, contre D : 3.957.863 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2012	Trimestre 1 2011
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	1 382 355	1 335 431
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA, BTZC)	2 792 931	2 597 512
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	17 657	24 920
TOTAL	4 192 943	3 957 863

Note 6 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2012 à D : 904.573, contre D : 928.948 pour la période du 01.01 au 31.03.2011 et représente le montant des intérêts courus au titre du premier trimestre 2012 sur les dépôts, les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les BTC et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2012	Trimestre 1 2011
Intérêts des billets de trésorerie précomptés	365 224	384 291
Intérêts des certificats de dépôt	145 954	298 271
Intérêts des dépôts à vue	44 319	79 946
Intérêts des dépôts à terme	170 572	152 113
Intérêts des bons de trésor à court terme	178 504	14 327
TOTAL	904 573	928 948

Note 7: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2012 à D : 121.502.317 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/03/2012</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		33 521 249	33 588 730	6,84%
AMEN BANK SIEGE		5 086 259	5 089 402	1,04%
AB HAMMAM SOUSSE		38 085	38 777	0,01%
AMEN BANK NABEUL		49 231	49 305	0,01%
AMEN BANK PASTEUR		27 752 967	27 811 373	5,66%

AMEN BANK SOUSSE		208 103	210 786	0,04%
AMEN BANK SFAX		114 561	115 882	0,02%
AMEN BANK CHARGUIA		272 043	273 205	0,06%
Dépôt à terme		15 710 000	16 000 026	3,26%
AMEN BANK SIEGE		3 000 000	3 011 737	0,61%
AMEN BANK NABEUL		1 150 000	1 154 499	0,24%
AMEN BANK SFAX		560 000	562 191	0,11%
AMEN BANK PASTEUR		6 000 000	6 235 040	1,27%
AB HAMMAM SOUSSE		1 100 000	1 108 043	0,23%
AMEN BANK SIEGE		1 900 000	1 913 892	0,39%
AMEN BANK CHARGUIA		600 000	604 387	0,12%
AMEN BANK PASTEUR		1 400 000	1 410 237	0,29%
Certificat de dépôt	27 500 000	27 028 875	27 186 948	5,53%
AMEN BANK au 15/06/2012 à 5,45 % pour 360 jours	3 000 000	2 875 960	2 974 158	0,61%
BTKD au 06/08/2012 à 5,25 % pour 350 jours	2 000 000	1 922 299	1 971 806	0,40%
AMEN BANK au 11/04/2012 à 3,2 % pour 20 jours	500 000	499 290	499 645	0,10%
AMEN BANK au 02/04/2012 à 3,2 % pour 10 jours	10 000 000	9 992 895	9 999 290	2,04%
AMEN BANK au 06/04/2012 à 3,2 % pour 10 jours	5 000 000	4 996 448	4 998 224	1,02%
AMEN BANK au 24/03/2013 à 4,83 % pour 360 jours	4 000 000	3 852 561	3 853 790	0,78%
AMEN BANK au 25/03/2013 à 4,83 % pour 360 jours	2 000 000	1 926 281	1 926 690	0,39%
AMEN BANK au 25/03/2013 à 4,83 % pour 360 jours	1 000 000	963 141	963 345	0,20%
Bons de trésor à court terme	3 000	2 891 767	2 964 118	0,60%
BTC 52 24/04/2012	2 000	1 910 934	1 977 397	0,40%
BTC 26 17/07/2012	1 000	980 833	986 721	0,20%
Billets de trésorerie pré - comptés	42 500 000	41 438 817	41 762 495	8,50%
TL au 30/07/2012 à 5,3 % pour 360 jours	4 000 000	3 838 936	3 946 312	0,80%
TL au 13/07/2012 à 5,3 % pour 340 jours	3 000 000	2 885 593	2 965 342	0,60%
TL au 26/09/2012 à 5,2 % pour 350 jours	3 000 000	2 899 401	2 948 839	0,60%
TL au 14/03/2013 à 4,32 % pour 365 jours	7 000 000	6 711 868	6 726 077	1,37%
TL au 26/03/2013 à 4,16 % pour 365 jours	5 000 000	4 794 192	4 797 575	0,98%
Total émetteur TL	22 000 000	21 129 990	21 384 145	4,35%
TUNISIE FACTORING au 03/04/2012 à 4,5 % pour 60 jours	2 000 000	1 988 983	1 999 633	0,41%
TUNISIE FACTORING au 17/04/2012 à 4,24 % pour 40 jours	4 000 000	3 984 361	3 993 745	0,81%
TUNISIE FACTORING au 11/04/2012 à 4,24 % pour 30 jours	5 000 000	4 985 652	4 995 217	1,02%
TUNISIE FACTORING au 25/04/2012 à 4,32 % pour 40 jours	1 500 000	1 494 136	1 496 481	0,30%
TUNISIE FACTORING au 22/05/2012 à 4,32 % pour 60 jours	4 000 000	3 976 599	3 980 109	0,81%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	16 500 000	16 429 731	16 465 185	3,35%
CIL au 02/11/2012 à 5,2 % pour 360 jours	2 000 000	1 925 698	1 955 625	0,40%
Total émetteur CIL	2 000 000	1 925 698	1 955 625	0,40%
TELNET HOLDING au 12/09/2012 à 4,32 % pour 180 jours	2 000 000	1 953 398	1 957 540	0,40%
Total émetteur TELNET HOLDING	2 000 000	1 953 398	1 957 540	0,40%
Total général		120 590 708	121 502 317	24,74%
Pourcentage par rapport au total des actifs				24,64%

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.03.2012 à D : 1.222.936 contre D : 1.143.620 au 31.03.2011 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 Janvier au 31 Mars 2012, et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Montant HT	1 219 278	1 140 199
TVA	219 470	205 236
Total TTC	1 438 748	1 345 435
Retenue à la source	215 812	201 815
Net à payer	1 222 936	1 143 620

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2012 à D : 610.013 contre D : 255.047 au 31.03.2011, et se détaille ainsi:

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Redevance CMF	41 537	39 515
Achat "BTA" à payer	317 390	-
Retenues à la source sur commissions	215 812	201 815
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Mars	23 026	-
TCL à payer	4 342	4 451
Autres	7 906	9 266
Total	610 013	255 047

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2012 à D : 1.438.748 contre D : 1.345.434 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du 1er trimestre 2012.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.01 au 31.03.2012 à D : 135.131 contre D : 127.518 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Redevance CMF	121 928	114 020
TCL	12 763	12 617
Autres	440	881
Total	135 131	127 518

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste présente au 31 Mars 2012 un solde de D : 62.806 contre un solde de D : 706.609 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Mars	-	706 240
Vente obligations à recevoir	62 392	-
Autres	414	369
Total	62 806	706 609

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier 2012 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2011

Montant	468 055 231
Nombre de titres	3 462 078
Nombre d'actionnaires	11 860

Souscriptions réalisées

Montant	110 287 403
Nombre de titres émis	815 766
Nombre d'actionnaires nouveaux	1 068

Rachats effectués

Montant	(105 452 157)
Nombre de titres rachetés	(780 001)
Nombre d'actionnaires sortants	(801)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 282 101
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	(2 481 955)
Régularisation des sommes non distribuables	261

Capital au 31-03-2012

Montant	472 690 884
Nombre de titres	3 497 843
Nombre d'actionnaires	12 127

SICAV PLUS
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU AU 31 MARS 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 30 mars 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.529.438 , un actif net D : 3.519.450 et un bénéfice de la période de D : 27.978.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Mars 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

- 4- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

- 5- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

- 6- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 25 avril 2012

DELTA CONSULT

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2012

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	<i>Note</i>	<i>31/03/2012</i>	<i>31/03/2011</i>	<i>31/12/2011</i>
Portefeuille-titres	4	2 707 578	1 914 528	2 746 593
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		72	56	65
Obligations et valeurs assimilées		2 611 195	1 813 884	2 646 067
Tires des Organismes de Placement Collectif		96 311	100 588	100 461
Placements monétaires et disponibilités		781 269	593 799	883 916
Placements monétaires	6	774 954	578 946	870 574
Disponibilités		6 315	14 853	13 342
Créances d'exploitation	12	40 591	2 173	31 553
TOTAL ACTIF		3 529 438	2 510 500	3 662 062
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	8 158	5 295	7 575
Autres créditeurs divers	9	1 830	1 180	1 676
TOTAL PASSIF		9 988	6 475	9 251
ACTIF NET				
Capital	13	3 377 778	2 395 697	3 533 115
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		114 491	85 796	-
Sommes distribuables de l'exercice		27 181	22 532	119 696
ACTIF NET		3 519 450	2 504 025	3 652 811
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 529 438	2 510 500	3 662 062

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2012	Période du 01/01 au 31/03/2011	Année 2011
Revenus du portefeuille-titres	5	35 799	25 175	109 632
Revenus des actions et valeurs assimilées		-	-	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées		34 920	23 358	104 708
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		879	1 817	4 921
Revenus des placements monétaires	7	4 803	3 202	14 917
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		40 602	28 377	124 549
Charges de gestion des placements	10	(9 598)	(6 229)	(28 512)
REVENU NET DES PLACEMENTS		31 004	22 148	96 037
Autres produits		122	1 465	1 770
Autres charges	11	(1 229)	(803)	(3 759)
RESULTAT D'EXPLOITATION		29 897	22 810	94 048
Régularisation du résultat d'exploitation		(2 716)	(278)	25 648
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		27 181	22 532	119 696
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 716	278	(25 648)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(1 794)	391	1 681
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(125)	(663)	(4 827)
RESULTAT DE LA PERIODE		27 978	22 538	90 902

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<i>Période du 01/01 au 31/03/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 31/03/2011</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	27 978	22 538	90 902
Résultat d'exploitation	29 897	22 810	94 048
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 794)	391	1 681
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(125)	(663)	(4 827)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(161 339)	(57 104)	1 023 318
Souscriptions			
- Capital	951 911	386 497	2 978 297
- Régularisation des sommes non distribuables	776	889	75 541
- Régularisation des sommes distribuables	35 311	16 313	96 845
Rachats			
- Capital	(1 105 558)	(441 389)	(2 014 369)
- Régularisation des sommes non distribuables	(547)	(855)	(41 799)
- Régularisation des sommes distribuables	(43 232)	(18 559)	(71 197)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(133 361)	(34 566)	1 114 220
ACTIF NET			
En début de période	3 652 811	2 538 591	2 538 591
En fin de période	3 519 450	2 504 025	3 652 811
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	78 942	56 658	56 658
En fin de période	75 509	55 389	78 942
VALEUR LIQUIDATIVE	46,610	45,208	46,272
TAUX DE RENDEMENT	0,73%	0,90%	3,27%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Mars 2012 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2012, à D : 2.707.578 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2012	% Actif net
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés		39	72	0,00%
Actions, valeurs assimilées & droits rattachés admis à la cote		39	72	0,00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	39	72	0,00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		2 558 126	2 611 195	74,19%
Obligations des sociétés		605 000	615 494	17,49%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	12 000	12 431	0,35%
AMEN BANK 2006	1 000	50 000	50 295	1,43%
BTE 2010 CB	600	57 000	58 436	1,66%
CIL 2010/2	700	56 000	56 987	1,62%
ATL 2010/ 2 (Taux Variable)	1 000	100 000	100 868	2,87%
CIL 2011/1 (Taux Fixe)	1 000	80 000	80 443	2,29%

TUNISIE LEASING 2011/1 (taux fixe)	1 000	100 000	103 720	2,95%
TUNISIE LEASING 2011/3 (taux fixe)	1 000	100 000	100 806	2,86%
UIB 2011/1	500	50 000	51 508	1,46%
Bons du Trésor Assimilables		1 953 126	1 995 701	56,70%
BTA 10 2013 6.10%	559	570 525	580 699	16,50%
BTA 04 2014 7.50%	257	269 229	274 989	7,81%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	466 686	13,26%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 730	0,73%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	51 280	1,46%
BTA 03 2019 5.5%	225	223 200	223 824	6,36%
BTA 08 2022 5.6%	230	220 400	227 196	6,46%
BTA 03 2016 5.25%	150	144 900	145 297	4,13%
Titres des Organismes de Placement Collectif		95 866	96 311	2,74%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	95 866	96 311	2,74%
Total		2 654 031	2 707 578	76,93%
Pourcentage par rapport au total des actifs				76,71%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 35.799 , pour la période allant du 01.01 au 31.03.2012, contre D : 25.175 Pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2012	Trimestre 1 2011
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	6 641	4 357
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	28 279	19 001
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	879	1 817
TOTAL	35 799	25 175

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2012 à D : 774.954 contre D : 578.946 au 31.03.2011, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2012	% Actif net
Dépôt à vue		536 240	538 780	15,31%
Amen bank pasteur		536 240	538 780	15,31%
Bons de trésor à court terme	240 000	233 145	236 174	6,71%
BTC 52 au 24/04/2012	136 000	133 096	135 123	3,84%
BTC 52 au 27/11/2012	104 000	100 049	101 051	2,87%
Total général		769 385	774 954	22,02%
Pourcentage par rapport au total des actifs				21,96%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2012 à D : 4.803 contre D : 3.202 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2011 et présente le montant des intérêts au titre du premier trimestre 2012 sur les dépôts à vue et les bons de trésor à court terme , et se détaille comme suit :

	Trimestre 1 2012	Trimestre 1 2011
Intérêts des dépôts à vue	2 540	1 685
Intérêts des billets de trésorerie pré-comptés	-	900
Intérêts des BTC	2 263	617
TOTAL	4 803	3 202

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.03.2012 à D : 8.158, contre D : 5.295 au 31.03.2011 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2012 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
Montant HT	8 134	5 279
TVA	1 464	950
Total TTC	9 598	6 229
Retenue à la source	1 440	934
Net à payer	8 158	5 295

Note 9 : Autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2012 à D :1.830, contre D : 1.180 au 31.03.2011, et se détaille ainsi:

	<u>31/03/2012</u>	<u>31/03/2011</u>
	-	-
Redevance CMF	319	217
Retenues à la source à payer compte d'attente	1 440	934
	36	-
TCL	35	29
	<hr/>	<hr/>
Total	1 830	1 180

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2012 à D : 9.598 contre D: 6.229 pour l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du premier trimestre 2012.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2012 à D :1.229 contre D : 803 pour l'exercice précédent, et englobe principalement la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2012 à D : 40.591, il représente exclusivement le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Mars 2012.

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 mars 2012, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2011

Montant	3 533 115
Nombre de titres	78 942
Nombre d'actionnaires	662

Souscriptions réalisées

Montant	951 911
Nombre de titres émis	21 269
Nombre d'actionnaires nouveaux	84

Rachats effectués

Montant	(1 105 558)
Nombre de titres rachetés	(24 702)
Nombre d'actionnaires sortants	(45)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 794)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	(125)
Régularisation des sommes non distribuables	229

Capital au 31-03-2012

Montant	3 377 778
Nombre de titres	75 509
Nombre d'actionnaires	701

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISENNE D'EQUIPEMENT « S.T.E.Q. »
Siège social : 5, Rue 8063 – Zone industrielle Charguia I

La Société Tunisienne d'équipement publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr. Hichem KACEM et Mr WALID Ben Ayed.

BILAN

(Unité : Dinar)

ACTIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		47 880	46 380
Moins : amortissements		-36 517	-29 042
Moins : provisions		-10 000	-10 000
	1	1 363	7 338
Immobilisations corporelles		13 695 999	12 040 794
Moins : amortissements		-2 781 596	-2 282 162
	2	10 914 403	9 758 632
Immobilisations financières		18 155 573	18 262 484
Moins : provisions		-1 318 111	-1 159 746
	3	16 837 462	17 102 738
<u>Total des actifs immobilisés</u>		27 753 228	26 868 708
Autres actifs non courants			
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>	ANC	27 753 228	26 868 708
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		5 503 888	7 028 759
Moins : provisions		-1 061 361	-1 156 117
	4	4 442 527	5 872 642
Clients et comptes rattachés		7 263 728	5 675 853
Moins : provisions		-1 397 402	-1 180 892
	5	5 866 326	4 494 961
Autres actifs courants		2 876 355	2 619 466
Moins : provisions		-193 868	-165 459
Placements et autres actifs financiers		508 746	908 229
Moins : provisions		-6 225	-6 225
Liquidités et équivalents de liquidités		66 353	291 670
	8		
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>	AC	13 560 214	14 015 284
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		41 313 442	40 883 992

BILAN

(Unité : Dinar)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		7 000 000	7 000 000
Réserves		4 273 503	4 093 503
Réserves pour fonds social		157 115	150 000
Avoirs des actionnaires		-150 183	-150 183
Résultats reportés		3 398 564	3 266 234
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u>	9	14 678 999	14 359 554
Résultat de l'exercice		64 751	1 002 722
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>	CP	14 743 750	15 362 276
<u>PASSIFS</u>			
-			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
-			
Emprunts	10	8 367 250	9 122 690
Autres passifs financiers		0	0
Provisions		5 440	5 440
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>	PNC	8 372 690	9 128 130
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	4 996 742	4 586 057
Autres passifs courants	12	991 232	1 939 307
Autres passifs financiers	13	10 018 115	7 852 700
Concours bancaires	14	2 190 913	2 015 522
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>	PC	18 197 002	16 393 586
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>	P	26 569 692	25 521 716
TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		41 313 442	40 883 992

ETAT DE RESULTAT

(Unité : Dinar)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Revenus	R1	36 626 285	38 781 560
Coût des ventes	R3	-29 658 754	-30 952 065
<u>Marge brute</u>		6 967 531	7 829 495
Autres produits d'exploitation	R2	238 628	59 283
Frais de distribution	R3	-2 051 318	-2 019 781
Frais d'administration	R3	-2 497 087	-2 243 060
Autres charges d'exploitation	R3	-487 421	-174 023
<u>Résultat d'exploitation</u>		2 170 333	3 451 914
Charges financières nettes	R3	-2 571 441	-2 244 878
Produits financiers	R4	415 710	83 123
Autres gains ordinaires	R5	169 381	180 528
Autres pertes ordinaires	R3	-18 189	-19 106
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		165 794	1 451 581
Impôt sur les bénéfices	R6	-101 043	-448 859
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		64 751	1 002 722
Eléments extraordinaires (Gains/pertes)			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		64 751	1 002 722
<u>Résultat net de l'exercice</u>		64 751	1 002 722
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
RESULTAT APRES MODIF.COMPTABLES		64 751	1 002 722

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<u>Flux de Trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements reçus des clients	FEX1	41 450 583	48 005 724
Sommes versées aux fournisseurs	FEX2	-23 501 415	-29 854 504
Sommes versées au personnel & organismes sociaux	FEX3	-2 167 935	-1 867 616
Paievements à l'Etat	FEX4	-9 039 222	-10 110 098
Intérêts de gestion payés	FEX5	-1 902 189	-1 582 068
Impôts sur les bénéfices payés	FEX6	0	0
Autres Encaissements	FEX7	218 888	152 474
Autres Décaissements	FEX8	-115 741	-28 806
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	FEX	4 942 971	4 715 106
<u>Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI1	-2 036 328	-3 661 160
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	FI2	67 300	94 390
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob.financières	FI3	-554 090	-7 783 799
Encaissements provenant de la cession d'immob.financières	FI4	38 650	3 188 263
Autres Encaissements		0	0
Autres Décaissements		0	0
<u>Flux de trésorerie affecté aux activités d'investissements</u>	FI	-2 484 468	-8 162 306
<u>Flux de Trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissement dividendes	FF1	49 609	10 569
Dividendes & autres distributions	FF2	-707 655	-762 246
Encaissements provenant des emprunts	FF3	17 586 541	29 864 945
Remboursement d'emprunts	FF4	-19 786 589	-25 859 016
Autres Encaissements	FF5	0	1 200
Autres Décaissements	FF6	0	-400
<u>Flux de trésorerie affecté aux activités de financement</u>	FF	-2 858 093	3 255 051
Incidences des variations de taux de change sur les liquidités & équivalents de liquidités			
Variations de trésorerie		-399 590	-192 149
Trésorerie au début de l'exercice		-1 723 852	-1 531 703
Trésorerie à la fin de l'exercice		-2 123 442	-1 723 852

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Unité : Dinar)

	31/12/2011	%	31/12/2010	%
VENTES DE MARCHANDISES	36 626 285	100	38 781 560	100
COÛT D'ACHAT DE MARCHANDISES VENDUES	-29 658 755	-81	-30 952 065	-80
MARGE BRUTE	6 967 530	19	7 829 494	20
AUTRES CHARGES EXTERNES	-1 628 715	-4	-1 844 242	-5
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	234 905	0,6	56 123	0,1
VALEUR AJOUTEE BRUTE	5 573 720	15	6 041 375	16
CHARGES DE PERSONNEL	-2 304 154	-6	-2 045 973	-5
IMPOTS ET TAXES	-195 491	-0,5	-209 960	-0,5
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	3 723	0	3 160	0
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 077 798	8	3 788 601	10
AUTRES PRODUITS ET GAINS	169 382	0,5	180 528	0,5
PRODUITS FINANCIERS	415 710	1	83 123	0,2
AUTRES CHARGES ET PERTES	-194 989	-0,5	-19 106	-0
CHARGES FINANCIERES	-2 236 278	-6	-1 881 827	-5
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	-2 190 867	-6	-1 573 511	-4
REPRISES SUR PROVISIONS & AMORTISSEMENTS	1 125 038	3	873 773	2
RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT	165 794	0,5	1 451 581	4
IMPOT SUR LES SOCIETES	-101 043	-0,3	-448 859	-1
RESULTAT ORDINAIRE APRES IMPOT	64 751	0,2	1 002 722	3
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES				
RESULTAT NET APRES MODIF. COMPTABLES	64 751	0,2	1 002 722	3

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL
AU
31 Décembre 2011

(Unité : Dinar)

RESULTAT NET COMPTABLE	64 751,014
A REINTEGRER :	
IMPOT/BENEFICES	101 043,000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS	541 727,068
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	430 327,968
PROVISIONS POUR PERTES DE CHANGE	61 381,216
GAIN DE CHANGE ANTERIEUR NON IMPOSABLE	8 387,358
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	419 964,904
PROVISIONS POUR DEBITEUR DIVERS	42 663,676
CADEAUX ET FRAIS DE RECEPTION EXCEDENTAIRE	31 347,481
CHARGES A REINTEGRER RELATIVES AUX VEHICULES	55 268,866
PENALITES & AMENDES	12 660,917
DONS & SUBVENTIONS	61 043,718
TIMBRES DE VOYAGE	1 440,000
RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS	1 832 007,186
A DEDUIRE	
DIVIDENDES	348 725,175
REPRISES / PROVISIONS PERTES DE CHANGE	20 215,982
REPRISES / PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	212 047,721
REPRISES / PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS	246 776,514
REPRISES/ PROVISIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES	262 701,383
REPRISES/ PROVISIONS AUTRES COMPTES DEBITEUR	12 036,343
GAIN DE CHANGE LATENTE	55 813,236
PLUS VALUE SUR TITRE S SICAV	71,706
1er RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS & DEDUCTIONS	673 619,126
<u>(Limite légale de déduction des provisions) :</u>	336 809,563
A DEDUIRE (LIMITE LEGALE DES PROVISIONS)	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION STOCKS	323 286,213
PROVISIONS POUR DEPRECIATION CLIENTS	13 523,350
PROVISIONS POUR TITRES COTES	0,000
2nd RESULTAT FISCAL APRES REINTEGRATIONS & DEDUCTIONS	336 809,563
Dotations aux amortissements de l'exercice Amortissements réputés différés	0,000
3nd RESULTAT FISCAL APRES REINVESTISSEMENTS EXONERES	336 809,563
REINVESTISSEMENTS EXONERES	
3nd RESULTAT FISCAL APRES REINVESTISSEMENTS EXONERES	336 809,563
BENEFICE IMPOSABLE (ARRONDI)	336 810,000
IMPOT SUR LES BENEFICES (30%)	101 043,000
0,1% CA	
Minimum d'impôts	43 260,367
TTC	
IMPOT A RETENIR	101 043,000
RETENUE A LA SOURCE A IMPUTER	1 282 290,446
EXCEDENT IS	0,000
IS DU (EXCEDENT)	1 181 247,446

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ÉTATS FINANCIERS ARRÊTES AU
31 DECEMBRE 2011

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » est une Société Anonyme, créée en 1978, dont le capital social est de 7 000 000 de Dinars répartis en 1 400 000 Actions de 5 Dinars chacune.

Son siège social est domicilié au n° 8, Rue 8601, Zone Industrielle Charguia I, Tunis Ville.

La Société a pour principale activité l'achat et la vente en gros de pièces de rechange autos et poids lourds.

REFERENTIEL COMPTABLE

1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la « STEQ » sont établis et arrêtés conformément aux dispositions et aux conventions comptables énoncées par le système comptable des entreprises (Arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996).

Les états financiers, qui en découlent, sont établis par la Société selon le modèle de référence.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

2. CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel comptable.

Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du Ministère des Finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.1 LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'achat en hors taxes déductibles, augmenté des frais directs d'acquisition.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. La règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

DESIGNATION	TAUX	METHODES
Logiciels	33,33 %	Linéaire
Constructions	5 %	Linéaire
Matériel & Outillage	15 %	Linéaire
A.A.I	10 %	Linéaire
Matériel de Transport	20 %	Linéaire
Équipement de Bureau	20 %	Linéaire
Matériel Informatique	33,33 %	Linéaire

Les dépenses postérieures, relatives aux immobilisations corporelles, sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des rendements futurs attendus.

2.2 IMMOBILISATIONS ACQUISES EN LEASING

Les immobilisations exploitées dans le cadre de contrats de leasing, contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008, sont enregistrées parmi les immobilisations corporelles de la société à leurs prix d'acquisition auprès des établissements de leasing (en hors TVA déductible).

Ces immobilisations sont amorties sur la base de la durée du contrat sans que cette durée ne soit inférieure à une durée minimale fixée par le décret n° 2008-492.

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A la fin de la période, les titres cotés en Bourse sont évalués à la valeur de marché, les plus-values latentes ne sont pas constatées alors que les moins-values dégagées sont provisionnées.

Les titres non-côtés sont évalués, à la date de clôture, à leur juste valeur correspondant soit au prix retenu dans les transactions récentes, soit à leur valeur mathématique. Dans les deux cas, les dépréciations constatées font l'objet de provisions alors que les plus-values potentielles ne sont pas prises en compte.

2.4 LES VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks de la STEQ sont évalués conformément à la norme NC n°4.

Les articles achetés par la société sont évalués au coût d'acquisition, à l'exception des articles non movimentés qui font l'objet d'une provision selon la politique approuvée par le conseil d'administration réuni en date du 23 août 2006.

Ce coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Compte tenu de l'interchangeabilité de ces éléments, la formule pratiquée pour la valorisation des stocks de la STEQ est la méthode du coût moyen pondéré.

Conformément à la norme NC n°4, la STEQ a procédé au 31 décembre 2011 à l'évaluation de la recevabilité de la valeur de ses stocks. Des provisions sont constituées pour traduire la dépréciation de la valeur des stocks gelés, des stocks à marge négative et des stocks à rotation lente. Par contre, les stocks à rotation moyenne ou élevée ne sont pas provisionnés. Les critères de provisions appliqués sont approuvés par le conseil d'administration réuni en date du 23 août 2006.

2.5 LES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont évaluées sur la base de leurs valeurs d'entrée en toutes taxes comprises. Les créances compromises ont fait l'objet d'une provision estimée compte tenu des possibilités de recouvrement établies à la date de clôture.

Les provisions sont déterminées, conformément aux critères approuvés par le conseil d'administration réuni en date du 23 août 2006, en fonction de la classification des impayés et des taux de provisions arrêtés comme suit :

IMPAYES	TAUX
COMPRIS ENTRE 90 JOURS ET 180 JOURS	25%
COMPRIS ENTRE 180 JOURS ET 360 JOURS	50%
SUPERIEUR A 360 JOURS	100%

2.6 REGIME FISCAL

La STEQ est régie par les textes fiscaux Tunisiens du droit commun. De ce fait, elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 30%, conformément à l'article premier de la loi 2006-80 du 18 décembre 2006, relative à la réduction des taux de l'impôt et à l'allègement de la pression fiscale sur les entreprises, modifiant l'article 49 du code de l'IRPP et de l'IS.

2.7 UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société STEQ sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.8 PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

La présentation des états financiers annuels de la société n'a pas connu de changements significatifs par rapport à l'exercice précédent.

NOTES RELATIVES AU BILAN

NOTE ANC - ACTIFS NON COURANTS :

Au 31 Décembre 2011, cette rubrique totalise un montant net de 27 753 228 D contre 26 868 708 D au 31 décembre 2010.

DESIGNATION	En Dinars	
	VCN 31.12.2011	VCN 31.12.2010
- Immobilisations Incorporelles	1 363	7 338
- Immobilisations Corporelles	10 914 403	9 758 632
- Immobilisations Financières	16 837 462	17 102 738
TOTAL	27 753 228	26 868 708

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les Immobilisations Incorporelles totalisent, au 31 décembre 2011, une valeur brute de 47 880 D, soit une augmentation de 1 500 D relative à l'acquisition d'un logiciel de facturation des ventes en suspension de TVA et à la développement de la mise en place des états de rapprochements bancaires.

La provision constatée au niveau de ce poste (-10 000 D) est rattachée à la situation du fonds de commerce associé à l'ancien local de la société (Rue Houcine Bouzaïene –Tunis).

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les Immobilisations Corporelles totalisent, au 31 décembre 2011, une valeur brute de 13 695 999 D contre 12 040 794 D au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 1 655 205D (1 905 617 D d'acquisitions contre 250 412 D de cessions).

Les principaux comptes d'immobilisations concernés par ces variations sont les suivants :

- Immobilisations en cours : Augmentation de 1 293 525 D résultant principalement au dépenses engagées à l'achèvement de la construction du nouveau centre d'exploitation de la société à la Charguia I;
- A.A.I : Installation des étagères pour un montant de 43 555 D, Installation alarme pour un montant de 49 827 D, Installation électrique pour un montant de 87 543 D, Installation climatisation centrale pour un montant de 105 955 D, Agencement administratif pour un montant de 112 412 D et autres installations divers pour un montant de 14 347 D, soit un total d'acquisition de 413 639 D ;
- Matériel de transport : Diminution de 179 331 D résultant principalement de l'acquisition de deux véhicules pour un montant de 65 101 D, dépense de grosse réparation pour un montant de 2 820 contre la cession de deux véhicules pour un montant brut de 247 794 D;
- Matériel Informatiques : Acquisition des équipements informatiques pour un montant de 74 600 D contre la cession d'un ordinateur portable pour un montant brut de 1 517 D.

Le détail des variations enregistrées au niveau des Immobilisations Incorporelles & Corporelles figure au niveau du **tableau A** (page 13).

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute de cette rubrique totalise au 31 décembre 2011, un montant de 18 155 573 D contre 18 262 484 D au 31 décembre 2010, soit une diminution de 106 911D.

3.1 Titres de participations :

Les mouvements enregistrés, au niveau des titres de participation, se résument comme suit :

- L'acquisition de 28 000 actions « **PIMA** » pour un montant de 340 060 D ;
- L'acquisition de 1 800 actions « **STHS** » pour un montant de 180 000 D ;
- L'acquisition de 2 778 actions « **SHAMSY** » pour un montant de 27 780 D ;
- L'acquisition de 125 actions « **CLIM** » pour un montant de 1 250 D ;
-

Contre ;

- La cession de 4 817 actions « **PATRIMOINE** » pour un montant brut de 481 700 D;
- La cession de 1 500 actions « **COPMER** » pour un montant brut de 150 000 D;
- La cession de 8 000 actions « **WELCOME** » pour un montant brut de 46 000 D;
- La cession de 1 action « **TOUTALU** » pour un montant brut de 10 D;

Les détails de la composition du portefeuille titres de participation ainsi que les variations enregistrées et les provisions constatées, par nature de participation, figurent au niveau du **tableau B** (page 13).

3.2 Prêts au personnel :

Les prêts accordés au personnel totalisant 29 662 DT au 31 décembre 2011 contre 24 779 DT au 31 décembre 2010, se détaillent comme suit :

En Dinars	
DESIGNATION	VALEUR BRUTE
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2010	24 779
OCTROI EN 2011	152 310
REMBOURSEMENT 2011	-170 492
RECLASSEMENT A MOINS D'UN AN 2011	-72 027
REPRISE SUR RECLASSEMENT 2010	95 092
TOTAL	29 662

« **TABLEAU A** »**Immobilisation Incorporelles**

Libellé	Valeur Brut				Valeur au 31/12/11	Amortissements				VCN
	Début	Acquisition	Cession	Reclassement		Amortissement Antérieur	Dotation	Cession	Amortissements cumulées	
Logiciel	36 380	1 500	-	-	37 880	29 042	7 475	-	36 517	1 363
Fonds de commerce(*)	10 000	-	-	-	10 000	10 000	-	-	10 000	0
Total au 31/12/2011	46 380	1500	-	-	47 880	39 042	7 475	-	46 517	1 363

Immobilisation Corporelles

Libellé	Valeur Brut				Valeur au 31/12/11	Amortissements				VCN
	Début	Acquisition	Cession	Reclassement		Amortissement Antérieur	Dotation	Cession	Amortissements cumulées	
Terrain	2 497 922	-	-	-	2 497 922	-	-	-	-	2 497 922
Bâtiments	938 883	-	-	5 128 934	6 067 817	354 012	303 390	-	657 402	5 410 415
Agencement Aménagement et Installation	1 153 648	413 639	-	245 913	1 813 200	933 382	138 029	-	1 071 411	741 789
Matériel industriel	4 152	18 997	-	-	23 149	1 302	7 611	-	8 913	14 236
Matériel de transport	1 139 570	69 564	248 895	-	960 239	719 436	172 796	247 757	644 475	315 764
Equipement de Bureau	134 667	35 292	-	34 933	204 892	116 056	32 199	-	148 255	56 637
Matériel Informatique	209 820	74 600	1 517	159 652	442 555	157 974	94 683	1 517	251 140	191 415
Immobilisation en Cours	5 962 132	1 293 525	-	-5 569 432	1 686 225	-	-	-	-	1 686 225
Total au 31/12/2011	12 040 794	1 905 617	250 412	-	13 695 999	2 282 162	748 708	249 274	2 781 596	10 914 403

(*) : Provision

« **TABLEAU B** »

Titres de participations	SOLDE INITIAL			ACQUISITION			CESSIONS			SOLDE FINAL			PROV	REPRISE / DOTATION 2011	TOTAL	VCN	
	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT	NBRE	CMP	MONTANT					
PIMA	390 961	10	3 977 212	28 000	12	340 060	-	-	-	418 961	10	4 317 272	-	-	-	4 317 272	
BTS	700	10	7 000	-	-	-	-	-	-	700	10	7 000	-	-	-	7 000	
DAR EDDOHEN	500	100	50 000	-	-	-	-	-	-	500	100	50 000	50 000	-	50 000	-	
COPMER	1 500	100	150 000	-	-	-	1 500	100	150 000	-	-	-	150 000	-150 000	-	-	
GRANADA HOTEL	44 287	10	442 888	-	-	-	-	-	-	44 287	10	442 888	-	-	-	442 888	
JNAYNET MONTFLEURY	25 000	14	343 750	-	-	-	-	-	-	25 000	14	343 750	183 875	-82 467	101 408	242 342	
KOKET	22 547	107	2 412 004	-	-	-	-	-	-	22 547	107	2 412 004	337 398	275 432	612 830	1 799 174	
BAGNOLE	6 000	10	60 000	-	-	-	-	-	-	6 000	10	60 000	8 792	1 426	10 218	49 782	
TOUTALU	1	10	10	-	-	-	1	10	10	-	-	-	-	-	-	-	
WELCOME	8 000	6	46 000	-	-	-	8 000	6	46 000	-	-	-	26 800	-26 800	-	-	
MAISON TMIMI	17 166	103	1 761 789	-	-	-	-	-	-	17 166	103	1 761 789	-	-	-	1 761 789	
JARGER	14 000	10	140 000	-	-	-	-	-	-	14 000	10	140 000	31 949	-3 434	28 515	111 485	
JNAYNA	2 625	100	262 500	-	-	-	-	-	-	2 625	100	262 500	-	-	-	262 500	
SHAMSY	24 995	4	100 000	2 778	10	27 780	-	-	-	27 773	5	127 780	-	127 780	127 780	-	
PALMA	42 073	11	481 418	-	-	-	-	-	-	42 073	11	481 418	340 094	15 327	355 421	125 997	
STE PATRIMOINE	22 050	100	2 205 000	-	-	-	4 817	100	481 700	17 233	100	1 723 300	-	-	-	1 723 300	
MERIDIANA	105 840	21	2 239 285	-	-	-	-	-	-	105 840	21	2 239 285	-	-	-	2 239 285	
BAYA distribution	5 000	10	50 000	-	-	-	-	-	-	5 000	10	50 000	-	-	-	50 000	
JNAYNAT EL MANAR	50 060	53	2 666 000	-	-	-	-	-	-	50 060	53	2 666 000	-	-	-	2 666 000	
CLIM	-	-	-	125	10	1 250	-	-	-	-	125	10	1 250	-	-	-	1 250
STE AUTO	79 000	10	790 000	-	-	-	-	-	-	79 000	10	790 000	-	-	-	790 000	
STE STHS	-	-	-	1 800	100	180 000	-	-	-	1 800	100	180 000	-	-	-	180 000	
Total			18 184 856			549 090			677 710			18 056 236	1 128 908	157 264	1 286 172	16 770 064	

NOTE AC - ACTIFS COURANTS :

Les actifs courants s'élèvent, au 31 décembre 2011, à 13 560 214 D contre 14 015 284 D au 31 décembre 2010.
Le tableau suivant présente le détail comparé de cette rubrique :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2011	SOLDE 31.12.2010
- STOCKS	4 442 527	5 872 642
- CLIENTS & COMPTES RATTACHES	5 866 326	4 494 961
- AUTRES ACTIFS COURANTS	2 682 487	2 454 007
- PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FIN.	502 521	902 004
- LIQUIDITES & EQUIVALENTS LIQUIDITES	66 353	291 670
TOTAL	13 560 214	14 015 284

NOTE 4 – STOCKS DE MARCHANDISES

Cette rubrique totalise un solde, net de provisions, de 4 442 527 D, au 31 décembre 2011, contre 5 872 642 D, au 31 décembre 2010, soit une diminution de 1 430 115 D.

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2011	VARIATION	SOLDE 31.12.2010
STOCKS	5 503 888	-1 524 871	7 028 759
- PROVISIONS / STOCKS	-1 061 361	94 756	- 1 156 117
TOTAL	4 442 527	-1 430 115	5 872 642

Les stocks sous douane sont évalués à 1 015 405 DT au 31 décembre 2011. Ce montant n'est pas comptabilisé ni parmi les achats consommés ni parmi les stocks.

NOTE 5 – CLIENTS & COMPTES RATTACHES :

La rubrique « Clients et Comptes rattachés », nette des provisions, totalise, au 31 décembre 2011, un montant de 5 866 326 D contre 4 494 961 D au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 1 371 365 D.

Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2011	SOLDE 31.12.2010
- CLIENTS ORDINAIRES (*)	5 195 127	4 942 660
- CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	625 374	435
- CLIENTS DOUTEUX	1 443 227	654 758
TOTAL BRUT	7 263 728	5 675 853
- PROVISIONS DEPRECIATION COMPTES CLIENTS	-1 397 402	- 1 180 892
TOTAL NET	5 866 326	4 494 961

(*) : Y compris les valeurs à encaisser (1 678 617D au 31/12/2011 contre 1 980 871 D au 31/12/2010).

Sont regroupés dans le compte « Clients Douteux » les impayés dont le règlement intégral, à court terme, serait possible (**Impayés courants**) et les impayés dont le recouvrement serait entaché d'incertitude entraînant, pour des cas, le recours aux voies judiciaires (**Impayés litigieux**). Les provisions constatées correspondent à l'application d'un coefficient déterminé en fonction de l'ancienneté de l'ensemble des créances (chèques impayés, effets impayés et factures non réglées).

NOTE 6 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent un montant net de 2 682 487 D, au 31 décembre 2011, contre 2 454 007 D, au 31 décembre 2010.

Les soldes comparés des comptes figurant dans cette rubrique se présentent comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2011	SOLDE 31.12.2010
- FOURNISSEURS, AVANCES & ACOMPTEES	394 946	710 600
- PRÊTS AU PERSONNEL	72 027	95 611
- ETAT, IMPOTS & TAXES	1 299 907	1 034 271
- DEBITEURS DIVERS(*)	914 409	552 408
- COMPTE D'ATTENTE	8 551	835
- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	186 515	225 741
- PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	-193 868	-165 459
TOTAL	2 682 487	2 454 007

(*) : Le solde de la rubrique « Débiteurs Divers » correspond essentiellement aux produits à recevoir pour un montant de 760 666 D et aux soldes des comptes intergroupe pour un montant de 96 595 D.

NOTE 7 – PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de la rubrique « Placements & autres actifs financiers » se détaille comme suite :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2011	SOLDE 31.12.2010
- ALHIFADH SICAV	1 981	1 464
- PLACEMENT MERIDIANA	0	400 000
- PLACEMENT JNAYNET EL MANAR	59 340	59 340
- PLACEMENT JNAYNA	441 200	441 200
- TUNISIE PLACEMENT	6 225	6 225
- PROVISIONS	-6 225	-6 225
TOTAL	502 521	902 004

NOTE 8 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La valeur des Liquidités et équivalents de liquidités passe de 291 670 D, au 31 décembre 2010, à 66 353 D, au 31 décembre 2011, soit une diminution de 225 317 D entre les deux périodes.

Ces soldes se détaillent comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2011	SOLDE 31.12.2010
- EFFETS REMIS À L'ENCAISSEMENT	2 337	2 337
- EFFETS REMIS À L'ESCOMPTE	1 138	1 138
- BANQUES	54 251	272 930
- CAISSE	13 220	18 740
- PROVISION / EFFET NON ENCAISSE	-4 593	-3 475
TOTAL	66 353	291 670

NOTE CP – CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION :

Les capitaux propres avant affectation totalisent, au 31 décembre 2011, un montant de 14 743 750 D contre 15 362 276 D, au 31 décembre 2010, soit une diminution de 618 526 D.

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2011	SOLDE 31.12.2010
- CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	14 678 999	14 359 554
- RESULTAT DE L'EXERCICE	64 751	1 002 722
TOTAL	14 743 750	15 362 276

NOTE 9 – CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE

L'évolution des capitaux propres, avant résultat, se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2011	SOLDE 31.12.2010
- CAPITAL SOCIAL	7 000 000	7 000 000
- RESERVES LEGALES	1 000 000	1 000 000
- AUTRES RESERVES	3 273 503	3 093 503
- RESERVES POUR FONDS SOCIAL	157 115	150 000
- AVOIRS DES ACTIONNAIRES	- 150 183	- 150 183
- RESULTAT REPORTE	3 398 564	3 266 234
TOTAL	14 678 999	14 359 554

- Le résultat net de l'exercice 2010 (1 002 722 D) majoré des Résultats reportés (3 266 234 D) a été affecté, par décision (sixième résolution) de l'Assemblée Générale Ordinaire, du 24/06/2011, comme suit :

	DIVIDENDES :	700 000 DT
TOTAL DES RESULTATS REPARTIS		700 000 DT
RESERVES SPECIALE DE REINVESTISSEMENT		180 000DT
RESULTATS REPORTEES		3 388 956DT

- Les dividendes (9 608 D) relatifs aux actions STEQ (19 216 actions détenues dans le cadre de l'opération de régulation du cours boursier) ont été affectés au niveau du compte « Résultats reportés ».

NOTE P – PASSIFS :

Les passifs totalisent, au 31 décembre 2011, un montant de 26 569 692 D contre 25 521 716 D, au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 1 047 977 D entre les deux périodes.

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2011	SOLDE 31.12.2010
- PASSIFS NON COURANTS	8 372 690	9 128 130
- PASSIFS COURANTS	18 197 002	16 393 586
TOTAL	26 569 692	25 521 716

NOTE PNC – PASSIFS NON COURANTS :

NOTE 10 – EMPRUNTS

Les emprunts, à long et moyen terme, présentent, au 31 décembre 2011, un solde de 8 367 250 D contre un solde de 9 122 690 D, au 31 décembre 2010, soit une diminution de 755 440 D.

En Dinars

DESIGNATION	ECHÉANCES + 1 AN	ECHÉANCES - 1 AN
- AMEN BANK (633.333 D)	207 211	107 046
- AMEN BANK (566.666 D)	279 481	91 537
- AMEN BANK(400.000 D)	207 478	86 162
- AMEN BANK(2.000.000D)	1 505 363	269 702
- BIAT (1.800.000 D)	514 286	342 857
- BIAT (2.664.000D)	2 112 040	445 364
- BIAT (1.500.000D)	1 316 625	183 375
- BIAT (2.000.000D)	1 100 000	400 000
- BIAT (1.000.000D)	267 857	214 286
- BIAT (1.000.000D)	757 654	148 335
- CIL (Contrat N°151868)	0	5 384
- CIL (Contrat N°152352)	3 817	14 527
- CIL (Contrat N°152386)	2 970	11 300
- CIL (Contrat N°152372)	4 837	13 763
- CIL (Contrat N°152735)	4 751	5 907
- CIL (Contrat N°152733)	11 386	7 296
- CIL (Contrat N°152960)	18 184	13 260
- CIL (Contrat N°153135)	13 070	7 372
- CIL (Contrat N°153045)	40 240	25 710
TOTAL	8 367 250	2 393 183

NOTE PC – PASSIFS COURANTS :

Le solde des passifs courants, au 31 décembre 2011, s'élève à 18 197 002 D contre 16 393 586 D, au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 1 803 416 D entre les deux périodes. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2011	SOLDE 31.12.2010
- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES.	4.996 742	4 586 057
- AUTRES PASSIFS COURANTS	991 232	1 939 307
- AUTRES PASSIFS FINANCIERS	10 018 115	7 852 700
- CONCOURS BANCAIRES	2 190 913	2 015 522
TOTAL	18 197 002	16 393 586

NOTE 11 – FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

En Dinars

DESIGNATION	Solde 31.12.2011	Solde 31.12.2010
- FOURNISSEURS D'EXPLOITATION (*)	4 124 023	3 441 633
- FOURNISSEURS D'EXPLOIT° EFFETS A P.	256 310	256 521
- FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	572 527	623 163
- FOURNISSEURS D'IMMOB., EFFETS A P.	28 019	258 285
- FOURNISSEURS, FACTURES NON PARV.	15 863	6 455
TOTAL	4 996 742	4 586 057

(*) Ce solde se détaille comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
FOURNISSEURS LOCAUX	294 014	212 089
FOURNISSEURS ETRANGERS	3 741 686	3 156 866
FOURNISSEURS, SOCIETES DU GROUPE	53 749	9 846
FOURNISSEURS DIVERS	34 574	62 832
TOTAL	4 124 023	3 441 633

NOTE 12 - AUTRES PASSIFS COURANTS

En Dinars

DESIGNATION	Solde 31.12.2011	Solde 31.12.2010
- PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES (*)	235 471	295 712
- ETAT, IMPOTS & TAXES (**)	82 741	95 691
- ASSOCIES, COMPTES COURANTS	21 657	29 312
- CREDITEURS DIVERS	461 541	1 354 175
- COMPTE D'ATTENTE	1 300	3 368
- PROVISIONS DIFFERENCE DE CHANGE	41 165	47 426
- PRODUITS CONSTATE D'AVANCES	28 102	8 730
- CLIENTS, AVANCES & ACOMPTES/CDE	119 255	104 894
TOTAL	991 232	1 939 307

(*) Ce solde se détaille comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	MONTANT
REMUNERATION DUES	437
OPPOSITION SUR SALAIRE	860
PROVISIONS POUR CONGES A PAYER	152 097
PRIME	82 077
TOTAL	235 471

(**)Ce solde se détaille comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	MONTANT
ETATS, RETENUE A LA SOURCE	40 541
ETATS, RECEVEUR DES FINANCES	32 131
ETATS, RECEVEUR DE DOUANE	749
ETATS, RECEVEUR DES REGIS MUNICIPALES	9 320
TOTAL	82 741

NOTE 13 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalisant 10 018 115 DT au 31 décembre 2011 contre 7 852 700 DT au 31/12/2010, se détaille comme suit :

		En Dinars	
DESIGNATION		31/12/2011	31/12/2010
- ECHEANCES A MOINS D'UN AN / EMPRUNTS NON COURANTS		2 393 183	1 750 511
- ECHEANCES A MOINS D'UN AN CNSS		0	3 000
- BILLETS DE TRESORERIE	13-1	2 916 667	2 516 667
- AUTRES CONCOURS BANCAIRES	13-2	4 653 216	3 514 351
- INTERETS COURUS	13-3	55 049	68 171
TOTAL		10 018 115	7 852 700

13-1 Billets de trésorerie :

Ce poste se détaille comme suit :

En Dinars		
DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
BILLET DE TRESORERIE HIFADH	1 750 000	1 850 000
BILLET DE TRESORERIE TQB	500 000	0
BILLET DE TRESORERIE AXIS	500 000	500 000
EMPRUNTS MY CAR	166 667	166 667
TOTAL	2 916 667	2 516 667

13-2 Autres concours bancaires :

Ce poste se détaille comme suit :

En Dinars		
DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
FINANCEMENT DROITS DE DOUANE BIAT	128 200	526 000
FINANCEMENT DROITS DE DOUANE AB	680 177	336 007
FINANCEMENT DROITS DE DOUANE BS	727 940	409 162
FINANCEMENT DROITS DE DOUANE BH	0	166 968
FINANCEMENT DROITS DE DOUANE TQB	199 247	199 945
FINANCEMENT DROITS DE DOUANE BTK	356 665	0
CREDIT MOUREBHA	730 861	0
FINANCEMENT DEVICES	1 830 126	1 876 269
TOTAL	4 653 216	3 514 351

13-3 Intérêt courus :

Au 31 décembre 2011, le détail des intérêts courus se présente comme suit :

En Dinars		
DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
INTERETS COURUS	0	9 565
INTERETS COURUS BIAT 2 000 000	9 016	11 420
INTERETS COURUS BIAT 1 000 000	881	1 827
INTERETS COURUS AB 400 000	1 383	1 763
INTERETS COURUS BIAT 1800 000	2 247	3 146
INTERETS COURUS AB 633 333	5 428	7 148
INTERETS COURUS AB 566 666	1 853	2 278
INTERETS COURUS BIAT 1 000 000	1 655	1 273
INTERETS COURUS BIAT 1 500 000	4 333	0
INTERETS COURUS BIAT 2 664 000	28 254	29 751
TOTAL	55 049	68 171

NOTE 14 - CONCOURS BANCAIRES

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2011	SOLDE 31.12.2010
- BANQUE DE L'HABITAT	241 622	0
- BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE	202 455	381 927
- ATTIJARI BANK	394 976	571 617
- STUSID BANK	9 511	26 686
- TUNISO-QATARIE BANK	194 051	182 237
- AMEN BANK	366 561	445 772
- SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	156 169	113 550
- BANQUE TUNISO-KOWEITIEENNE	372 148	0
- BANQUE TUNISO-LIBYENNE	10	0
- BANQUE DE TUNISIE	253 410	293 732
TOTAL	2 190 913	2 015 522

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparé et simplifié se présente comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 31.12.2011	SOLDE 31.12.2010
+REVENUS	36 626 285	38 781 560
- COUT DES VENTES	- 29 658 754	-30 952 065
= MARGE BRUTE	6 967 531	7 829 495
- CHARGES D'EXPLOITATION	- 5 035 826	-4 436 864
+PRODUITS D'EXPLOITATION	238 628	59 283
= RESULTAT D'EXPLOITATION	2 170 333	3 451 914
- CHARGES HORS EXPLOITATION	- 2 589 630	-2 263 984
+PRODUITS HORS EXPLOITATION	585.091	263 651
= RESULTAT AVANT IMPOT	165 794	1 451 581
- IMPOT SUR LES BENEFICES	- 101 043	-448 859
= RESULTAT NET DE L'EXERCICE	64 751	1 002 722

NOTE R1 – REVENUS

Les revenus réalisés concernent exclusivement les ventes en hors taxes desquelles ont été déduites les ristournes sur ventes.

Dans le cadre du développement de ses activités, la société tunisienne d'équipement « STEQ » a procédé à la filialisation de l'activité carrosserie (Pare-brise, Tôlerie et Optique), et ce, par la création, courant le mois de septembre 2010, d'une nouvelle filiale dénommée « EXPERT OTO » détenue à 99% par la elle même.

Actuellement, Ces produits sont importés, exclusivement, par la STEQ pour le compte de sa filiale moyennant les conditions suivantes:

Un taux de marge brute de 6% après l'imputation de tous les frais d'approche, et

Un délai de règlement de 180 jours.

Le volume des opérations réalisées avec cette société, en 2011, se détaille comme suit :

En Dinars

DESIGNATION	SOLDE 2010	CHIFFRE D'AFFAIRES 2011 EN TTC	REGLEMENT 2011	SOLDE 2011
CLIENTS, FACTURES A PAYER	560 646	4 742 560	5 163 874	139 332
EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS				1 084 098
TOTAL CREANCES				1 223 430

Les chiffres d'affaires et les marges réalisés sur ces produits se détaillent ainsi :

En Dinars

DESIGNATION	CHIFFRE D'AFFAIRE 2010	MARGE BRUTE 2010	CHIFFRE D'AFFAIRE 2009	MARGE BRUTE 2009	CHIFFRE D'AFFAIRE 2008	MARGE BRUTE 2008
MONTANT	3 633 747	740 382	2 504 368	662 482	1 674 228	447 746

NOTE R2 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces revenus, d'un montant de 238 628D, proviennent, principalement, des revenus générés par la location d'un étage du local situé à rue Ali Dargouth au centre ville de Tunis (pour un montant de 48 041D), par la location du l'ancien siège social de la STEQ sis au 05, rue 8603 la Charguia I (pour un montant de 67 064 D), par la location d'une partie du local de la STEQ sis au 08, rue 8601 la Charguia I (pour un montant de 119 800 D) et par la souscription au programme de l'avance sur la taxe de

formation professionnelle prévue par les articles de 27 à 29 de la loi n° 2007-69 du 27 décembre 2007, relative à l'initiative économique (pour un montant de 3 723 D).

NOTE R3 – CHARGES DE L'EXERCICE

Les charges, enregistrées au cours de l'exercice 2011 (hors impôt sur les bénéficiaires), totalisent un montant de 38 697 537 D contre un montant de 38 712 603 D au 31 décembre 2010.

Le tableau comparatif des charges se présente comme suit :

DESIGNATION	En Dinars	
	SOLDE 31.12.2011	SOLDE 31.12.2010
ACHATS CONSOMMES	30 036 230	31 298 189
SERVICES EXTERIEURS	201 896	293 221
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 177 495	1 243 605
CHARGES DIVERS ORDINAIRES	194 989	19 106
CHARGES DU PERSONNEL	2 403 590	2 067 967
CHARGES FINANCIERES	2 295 727	2 007 044
IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASS.	196 743	209 960
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	756 184	377 666
DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 434 683	1 195 845
TOTAL DES CHARGES	38 697 537	38 712 603

Les principales variations des postes de charges concernent, par ordre d'importance, les comptes suivants :

- La diminution de la l'achat de (- 1 262mD), cette diminution est la conséquence de la diminution du chiffres d'affaire relatif à l'exercice 2011 ;
- La diminution des charges d'assurance de (- 94mD) est dus, d'une part à l'annulation du contrat d'assurance crédit client au cours de l'exercice 2010 (-103 mD), d'autre part, à la révision des termes du contrat d'assurance multirisque (+9mD) ;
- L'évolution des charges du personnel (+336mD) suite à l'augmentation des salaires, et de l'effectif nécessaire au bon fonctionnement de la nouvelle organisation adoptée pour les nouveaux locaux ;
- L'augmentation des charges financière (+289mD) inhérentes aux charges d'intérêt relatives aux nouveaux emprunts octroyé en 2011 et des intérêts sur les comptes courants débiteurs ;
- L'augmentation de la dotation aux amortissements (+ 37mD) suite à la constatation de l'amortissement relatif à l'achèvement partiel du nouveau siège social et centre d'exploitation de la société.

R3-1 Achats consommés :

Les achats consommés se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En Dinars	
	31/12/2011	31/12/2010
STOCK INITIAL	7 028 759	6 484 996
STOCK FINAL	5 503 888	7 028 759
VARIATION DE STOCKS	+1 524 871	-543 763
ACHATS LOCAUX DE MARCHANDISES	412 273	655 120
ACHAT ETRANGERS DE MARCHANDISES	28 065 571	31 257 522
AUTRES ACHATS NON STOCKES	377 475	346 124
RRR OBTENUS	-343 960	-416 814
TOTAL	30 036 230	31 298 189

R3-2 Services extérieurs :

Les services extérieurs totalisant 201 896 DT au 31 décembre 2011 contre 293 221 DT au 31 décembre 2010, se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En Dinars	
	31/12/2011	31/12/2010
LOYER LEASING	0	16 514
ENTRETIEN ET REPARATION	137 162	111 428
PRIMES D'ASSURANCE	61 355	155 057
ETUDES, RECHERCHES ET DOCUMENTATIONS	3 379	10 222
TOTAL	201 896	293 221

R3-3 Autres services extérieurs :

Les autres services extérieurs totalisant 1 177 495 au 31 décembre 2011 contre 1 243 605 au 31 décembre 2010, se détaillent comme suit ;

DESIGNATION	En Dinars	
	31/12/2011	31/12/2010
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	40 946	38 219
HONORAIRES	323 339	298 440
PUBLICATION, DONNS ET SUBVENTIONS	94 758	143 706
TRANSPORT SUR VENTE	2 761	7 211
DIVERS	34 953	41 495
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	210 885	273 846
FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS	214 169	201 546
SERVICES BANCAIRES	118 651	146 655
REDEVANCE/MARQUE	137 033	92 487
TOTAL	1 177 495	1 243 605

R3-4 Charges du personnel

Les charges du personnel totalisant un montant de 2 403 590 DT au 31/12/2011 contre 2 067 967 DT au 31/12/2010, se détaillent comme suit ;

DESIGNATION	En Dinars	
	31/12/2011	31/12/2010
SALAIRES	1 495 502	1 282 322
PRIMES	402 077	380 409
PROVISION/CONGES PAYES	26 043	14 843
PROVISION/INTERESSEMENT CADRE	51 108	66 191
CNSS CHARGE PATRONALE	324 271	270 913
CHARGES ASSURANCE GROUPE	63 568	21 994
ASSURANCE MAGHREBIA	10 000	10 000
CNSS REGIME COMPLEMENTAIRE	31 021	21 295
TOTAL	2 403 590	2 067 967

R3-5 Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements totalisant 756 184 DT au 31 décembre 2011, se ventilent comme suit :

DESIGNATION	En Dinars	
	31/12/2011	31/12/2010
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 475	7 839
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS	303 391	46 944
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	138 029	89 052
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES MATERIELS INDUSTRIELS	7 611	248
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES MATERIELS DE TRANSPORTS	172 796	213 166
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES EQUIPEMENTS DE BUREAUX	32 199	4 217
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES MATERIELS INFORMATIQUES	94 683	16 200
TOTAL	756 184	377 666

NOTE R4 – PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers, enregistrés au cours de l'exercice 2011 d'un montant de 415 710 D, proviennent essentiellement des dividendes provenant des placements MERIDIANA (19 MD) et PIMA (329 MD), des placements à court terme au sein des sociétés MERIDIANA (27 MD), JNAYNET EL MANAR (4 MD) et JNAYNA (35 MD).

NOTE R5 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires proviennent, essentiellement, de la plus value sur cession de matériel de transport (128 819 D), de la plus value sur cession de matériel informatique (1 000 D), de la plus value sur cession titres de participation (33 719 D) et autre produits divers (5 843 D).

NOTE R6 – IMPOT SUR LES BENEFICES

La détermination de l'impôt sur les bénéfices est détaillée au niveau du tableau de calcul du résultat fiscal (tableau annexé aux états financiers).

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

NOTE FEK : FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION

NOTE FEK.1 – ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

Ce poste totalise 41 450 583 D, au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

1/ Clients ordinaires (Espèce)	3 172 265 dinars
2/ Encaissement (Chèques + Effets)	38 278 318 dinars

NOTE FEK.2 – SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS

Ce poste totalise – 23 501 415 D, au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

1/ Achats non stockés + Ristournes fournisseurs	-32 126 dinars
2/ Services extérieurs	-22 315 dinars
3/ Autres services extérieurs	-142 838 dinars
4/ Fournisseurs d'exploitation	-23 304 136 dinars

NOTE FEK.3 – SOMMES VERSEES AU PERSONNEL & AUX ORGANISMES SOCIAUX

Ce poste totalise – 2 167 935 D, au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

1/ Décaissement suite à l'octroie de prêts au personnel	-149 610 dinars
2/ Encaissement suite au remboursement prêt personnel	170 512 dinars
3/ Assurances groupe	-80 592 dinars
4/ Rémunérations dues	-1 542 308 dinars
5/ Dons aux personnels	-60 544 dinars
6/ Charges sociales	-505 393 dinars

NOTE FEK.4 – PAIEMENTS À L'ETAT

Ce poste totalise –9 039 222 D, au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

1/ Retenues à la source, TFP, FOPROLOS, Droit de timbre et TCL	-630 255 dinars
2/ Droits de douanes	-8 361 810 dinars
3/ Autres Impôts & taxes	-47 157 dinars

NOTE FEK.5 – INTERETS DE GESTION PAYES

Ce poste totalise – 1 902 189 D, au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

1/ Intérêts sur emprunts	-725 318 dinars
2/ Intérêt sur billet de trésors	-121 299 dinars
3/ Intérêt sur compte courant débiteur	-194 373 dinars
4/ Intérêt sur autres opérations bancaires	-861 199 dinars

NOTE FEK.6 – AUTRES ENCAISSEMENTS

Ce poste totalise 218 888 au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

1/ Remboursement note de débit intergroupe	129 254 dinars
2/ Remboursement cautions	27 940 dinars
3/ Encaissements loyers	54 920 dinars
4/ Encaissement polices d'assurances	6 774 dinars

NOTE FEK.7 – AUTRES DECAISSEMENTS

Ce poste regroupe diverses opérations de décaissement dont notamment les cautions versées (84 526 D).

NOTE FI : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

NOTE FI.1 – DECAISSEMENTS LIES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les décaissements pour l'acquisition d'immobilisations, au 31 décembre 2011, totalisent un montant de 2 036 328 D concernant principalement les dépenses liées à l'édification du nouveau centre d'exploitation de la STEQ.

NOTE FI.2 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Les encaissements suite aux cessions d'immobilisations, au 31 décembre 2011, totalisent un montant de 67 300 D résultant principalement de la vente des deux véhicules.

NOTE FI.3 – DECAISSEMENTS LIES À L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le montant total figurant dans ce poste correspond, principalement, aux décaissements suite à l'acquisition des titres de participation de la société PIMA (340 060 D), de la participation à l'augmentation du capital des sociétés SHAMSY (27 780 D) et STHS (180 000 D), ainsi que de la participation dans le capital de la société CLIM (1 250 D).

NOTE FI.4 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le montant total figurant dans ce poste correspond aux encaissements suite au règlement de la cession des titres TOUTALU (17 990 D), des titres WELCOME (19 160 D) et des titres COPMER (1 500 D).

NOTE FF : FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT

NOTE FF.1 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DES DIVIDENDES

Le montant total figurant dans ce poste correspond aux encaissements des dividendes provenant de la société PIMA (40 000 D) ainsi que des dividendes relatifs aux actions STEQ (9 608 D).

NOTE FF.2- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

Le montant total figurant dans ce poste correspond aux dividendes de l'exercice 2009 (7 700D) et de l'exercice 2010 (699 955 D) servis en 2011.

NOTE FF.3- ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

Les encaissements se détaillent comme suit :

- Les crédits à court terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane (8 354 005 D) ;
- Financement devises (1 482 537 D) ;
- Les billets de trésorerie émis (5 750 000 D) ;
- Crédit à long et moyen terme BIAT (1 500 000 D) ;
- Crédit à court-terme TQB (500 000 D).

NOTE FF.4- REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

Les emprunts remboursés, au cours de l'exercice 2011, concernent :

- les crédits à court-terme contractés dans le cadre des lignes de financement des droits de douane sur importations (7 899 859 D) ;
- les billets de trésorerie échus et réglés (5 850 000 D) ;
- le règlement des échéances 2011 des crédits à long & moyen terme (6 036 730 D).

NOTE D'INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIEES

Les informations se rapportent aux parties liées se présentent comme suit :

A- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE EXPERT OTO

1) Transaction réalisées

Les transactions effectuées avec la société « EXPERT OTO » ont pour objet l'importation et la vente des produits suivants :

- Carrosserie (tôle, pare-choc...).
- Pare-brise.

Ces produits sont importés par la Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" pour le compte de la société « EXPERT OTO » selon les conditions suivantes:

- un taux de marge brute de 6% après l'imputation de tous les frais d'approche,
- un délai de règlement de 180 jours.

Le volume des opérations réalisées avec cette société, en 2011, se détaille comme suit :

Désignation	Solde 2010	Chiffre d'affaire TTC 2011	Règlement 2011	En Dinars
				Solde 2011
Clients factures à payer	560 646	4 742 560	5 163 874	139 332
Effets escomptés non échues				1 084 098
TOTAL CREANCES				1 223 430

2) contrat de location

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" a loué à la disposition de la société "EXPERT OTO", un espace de stockage faisant partie d'un local sis a la CHARGUIA 1 et 4 bureaux se trouvent à l'étage du même local, moyennant un loyer annuel de 60 000 DT. Ce loyer est augmenté de 5% à compté de la troisième année de location.

Cette location prend effet à partir du 1er janvier 2011 pour une durée de deux années renouvelable par tacite reconduction.

3) caution solidaire au profit de la BIAT

La STEQ a consenti une caution solidaire au profit de la BIAT pour le compte de la société EXPERT OTO en garantie du remboursement d'un crédit moyen- terme pour un montant principal de 200 000 DT.

B- OPERATION REALISEE AVEC LA SOCIETE KOKET

1) PROMESSES DE VENTE

La société de promotion immobilière « KOKET » a conclu avec la société « STEQ » deux promesses de vente portant sur des terrains, sis à JEBEL EL OUEST à Zaghouan, détaillés comme suit :

- La totalité des parts indivises de la parcelle n°10 d'une superficie de 5 033 m² pour un montant de 503 300 DT HTVA payable sur 84 mois à raison de 5 992 DT par mois ;
 - La totalité des parts indivises de la parcelle n°11 d'une superficie de 5 115 m² pour un montant de 511 500 DT HTVA payable sur 84 mois à raison de 6 089 DT par mois.
- Au 31/12/2011, l'avance versée par la société « STEQ » au titre de cette acquisition s'élève à 241 620 DT.

C- OPERATIONS REALISEE AVEC LA SOCIETE EXPRESS ASCENSEUR

1) contrat de location

Par contrat sous seing privé en date du 06/01/2007, la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" a mis à la disposition de la société "EXPRESS ASCENSEUR S.A", le premier étage et la mezzanine, ainsi que six places de parking d'un ensemble immobilier sis au 34, rue ALI DARGHOUTH - TUNIS, moyennant un loyer annuel de 42 000 DT HT payable par trimestre et d'avance. Ce loyer est augmenté de 5% par année de renouvellement à partir de la troisième année.

Cette location prend effet à partir du 1er avril 2007 pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction. Les loyers constatés durant l'exercice 2011, s'élevant à 48 041 DT.

D- OPERATIONS REALISEE AVEC LA SOCIETE PATRIMOINE

1) contrat de location

Par contrat sous seing privé en date du 15/11/2009, la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" a loué à la société "PATRIMOINE", deux bureaux de son local sis à l'immeuble situé au 5 Rue 8603 Charguia 1, moyennant un loyer mensuel de 200 DT HT. Ce loyer est majoré de 5% chaque année.

Cette location prend effet à partir du 15 novembre 2009 pour une durée d'une année. Faute de congé par écrit au moins trois mois à l'avance le contrat sera prorogé aux mêmes clauses et conditions sauf pour le montant du loyer.

Les loyers au titre de l'exercice 2011 s'élève à 2 400 DT.

E- OPERATIONS REALISEE AVEC LA SOCIETE NAKCHA

1) contrat de location

Par contrat sous seing privé en date du 01/06/2010, la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" loue à la société "NAKCHA", un bureau d'une superficie cumulée de 32 M² au deuxième étage sis à l'immeuble situé au 5 Rue 8603 Charguia 1, moyennant un loyer mensuel de 200 DT HT. Ce loyer est majoré de 5% chaque année.

Cette location prend effet à partir du 1er juin 2010 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Les loyers au titre de l'exercice 2011 s'élève à 2 400 DT.

F- OPERATIONS REALISEE AVEC LA SOCIETE SHAMSY

1) caution solidaire au profit de l'Amen bank

La STEQ a consenti une caution solidaire au profit de l'Amen Bank pour le compte de la société SHAMSY en garantie du remboursement des crédits de gestion pour une enveloppe de 2 150 000 DT.

2) caution solidaire au profit d'Attijari Bank

La STEQ a consenti une caution solidaire au profit d'Attijari Bank pour le compte de la société SHAMSY en garantie du remboursement des crédits de gestion pour une enveloppe de 420 000 DT.

G- OPERATIONS REALISEE AVEC LA SOCIETE PALMA

1) contrat de location

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" a mis à la disposition de la société "PALMA", 9 bureaux aménagés et ce pour l'exercice de ses activités administratives, moyennant un loyer annuel de 18 000 DT HT. Ce loyer est augmenté de 5% à compter de la troisième année de location.

Cette location prend effet à partir du 1er janvier 2011 pour une durée de deux années. Faute de congé par écrit au moins trois mois à l'avance le contrat sera prorogé aux mêmes clauses et conditions sauf pour le montant du loyer.

H- OPERATIONS REALISEE AVEC LA SOCIETE AREM GROUP

1) Convention réalisé

La société "AREM GROUP S.A" et la Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" ont conclu le 1er septembre 2006, une convention d'ingénierie, d'assistance, de conseil et d'audit.

Les honoraires convenus sont fixés à un forfait annuel de 144 000 DT HT, payable mensuellement et d'avance à raison de 12 000 DT. Cette convention est convenue pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction commençant à courir à partir du 1er septembre 2006.

Les travaux ne rentrant pas dans le champ d'application de la présente convention, et pouvant être effectués par le prestataire, seront facturés au taux journalier de 300 DT HT.

Par un avenant en date du 1er février 2010, les honoraires annuels ont été portés à un montant de 180 000 DT HT, payable mensuellement et d'avance à raison de 15.000DT.

Au 31/12/2011, le montant total facturé à la STEQ s'élève à 182 500 DT.

2) contrat de location

Par contrat sous seing privé, la Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" a mis à la disposition de la société "AREM GROUP", deux étages aménagés pour utilisation à usage de bureaux, moyennant un loyer annuel de 40 000 DT. Ce loyer est augmenté de 5% à compté de la troisième année de location.

Cette location prend effet à partir du 1er janvier 2011 pour une durée de deux années renouvelable par tacite reconduction.

I- OPERATIONS REALISEE AVEC LA SOCIETE MY CAR

1) convention réalisé

En vertu de la convention signée en date du 17/09/2010, la société "MY CAR" a alloué à la société "STEQ" un crédit de 166 667 DT, pour une période d'une année, moyennant une rémunération au taux de 6,2%.

En 2011, les charges financières générées par cette convention totalisent 10 333 DT.

2) contrat de location

Par contrat sous seing privé en date du 01/05/2011, la Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" a mis à la disposition de la société "MY CAR", un local a usage commercial sis au RDC du local sis au 05, Rue 8603 Charguia 1 Tunis et un local administratif comportant cinq bureaux avec un hall pour secrétrait sis au 1er étage du mémé local, moyennant un loyer annuel de 50 000 DT HT. Ce loyer est augmenté de 5% chaque année par rapport a l'année précédente et ce à partir du 01/05/2012.

Cette location prend effet à partir du 1er mai 2011 pour une période d'une année. Faute de congé par écrit au moins trois mois à l'avance le contrat sera prorogé aux mêmes clauses et conditions sauf pour le montant du loyer.

NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

I- ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés se ventilent ainsi :

I-1 Nantissements et Hypothèques

Engagement envers la BIAT :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 480 000 DT

* En couverture du crédit à moyen-terme (4,5 MDT) :

- Hypothèque de 1er rang sur la totalité de la propriété constituée par la parcelle N°42 sise à la Z.I Charguia I, Objet du titre foncier N°53472 dénommé "ARD ELHARROUBA".

- Hypothèque de 1er rang sur la totalité de la propriété constituée par la parcelle N°42 sise à la Z.I Charguia I, Objet du titre foncier N°53472 dénommé "ARD ELHARROUBA".

* En couverture du crédit moyen-terme (2,664 MDT) :

- Nantissement de cinquante mille (50 000) Parts Sociales JNAYNET EL MANAR.

* En couverture des crédits moyen-terme de la société EXPERT OTO :

- Caution Solidaire pour la couverture des engagements de la société EXPERT OTO dans le cadre des lignes de crédits moyen-terme contractés par cette dernière pour un montant de 200 000 DT.

Engagements envers L'AMEN BANK :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) et matériel à hauteur de 5 000 000 DT.

* En couverture du crédit moyen-terme (1,6 MD) :

- Hypothèque de 1er rang sur la totalité de la propriété "TEMIMI" (Parcelle n°693 et n°694 sise à la Z.I. Charguia I, rue 8601, n°8).

* En couverture des crédits de gestion de la Société SHAMSY:

- Caution Solidaire pour la couverture des engagements de la société SHAMSY dans le cadre des lignes de crédits de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 2 150 000 DT.

Engagements envers STB BANK :

* En couverture des crédits de gestion :

- Nantissement sur fonds de commerce (Local Charguia) à hauteur de 1 600 000 DT.

Engagements envers ATTIJARI BANK :

* En couverture des crédits de gestion de la Société SHAMSY:

- Caution Solidaire pour la couverture des engagements de la société SHAMSY dans le cadre des lignes de crédit de gestion contractés par cette dernière pour un montant de 420 000 DT.

Engagements envers la BTK :

* En couverture de crédits de gestion

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 5 rue 8603 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 2 500 000 DT.

Engagements envers BANK ZITOUNA :

* En couverture des crédits MOURABHA

- Nantissement sur fonds de commerce (sis au 5 rue 8603 ZI Charguia) et matériel à hauteur de 1 800 000 DT.

I-2 EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS :

Au 31 décembre 2011, les effets escomptés non échus s'élèvent à 8 848 632 DT.

4.1.3 CESSION DE CREANCES PROFESSIONNELLES NON ECHUES :

Au 31 décembre 2011, les créances professionnelles non échus cédées s'élèvent à 2 158 201 DT.

II- ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus se ventilent ainsi :

II-1- Caution

Caution au profit de la Société TOTAL TUNISIE pour un montant de 10 000 DT relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 10/01/2005).

Caution au profit de la Société TOTAL TUNISIE pour un montant de 2 000 DT relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 11/04/2005).

Caution au profit de la Société TOTAL TUNISIE pour un montant de 13 000 DT relative à l'exécution du contrat d'adhésion au système GP ACTYS (Caution établie le 02/02/2009).

II-2- Nantissements

* Nantissement donné par MONSIEUR JAMEL AREM

Nantissement de 100 000 actions STEQ accordé par Monsieur JAMEL AREM pour le compte de la STEQ, et ce, en contrepartie du nantissement projeté, au profit de l'Amen Bank, en garantie d'un CMT pour un montant de 2 000 000 DT.

Nantissement de 80 000 actions STEQ accordé par Monsieur JAMEL AREM pour le compte de la STEQ, et ce, en contrepartie du nantissement projeté, au profit de la BIAT, en garantie d'un CMT pour un montant de 1 000 000 DT.

* Nantissement donné par la société CONSULT INTERNATIONAL

Nantissement de 44 000 actions STEQ accordé par la société CONSULT INTERNATIONAL pour le compte de la STEQ, et ce, en contrepartie du nantissement projeté, au profit de la BIAT, en garantie d'un CMT pour un montant de 1 800 000 DT.

Nantissement de 8 000 actions STEQ accordé par la société CONSULT INTERNATIONAL pour le compte de la STEQ, et ce, en contrepartie du nantissement projeté, au profit de la BIAT, en garantie d'un CMT pour un montant de 1 000 000 DT.

* Nantissement donné par la société EXPRESS ASCENSEUR

Nantissement de 56 000 actions STEQ accordé par la société EXPRESS ASCENSEUR pour le compte de la STEQ, et ce, en contrepartie du nantissement projeté, au profit de la BIAT, en garantie d'un CMT pour un montant de 1 800 000 DT.

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

Mesdames, messieurs les actionnaires SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT «STEQ» ,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur le contrôle des états financiers de la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ", relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons audité les états financiers de la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ", faisant apparaître un total de l'actif net d'amortissements & de provisions de 41 313 442 DT et un résultat bénéficiaire de 64 751 DT au 31 décembre 2011.

I- RESPONSABILITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS L'ETABLISSEMENT ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers de la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ", arrêtés au 31 décembre 2011, ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les organes de direction et d'administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour fonder notre opinion avec la réserve ci-après exprimée.

III- FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

- 1) La rubrique « immobilisations corporelles » comprend des locaux d'exploitation nouvellement construits par la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » pour une valeur nette de 6 709 202 DT. Ces locaux ont été édifiés sur un terrain en copropriété dans l'indivision. En absence d'une délimitation des parts du terrain et des constructions revenant à chaque copropriétaire, nous ne pouvons pas nous exprimer sur les droits de propriété et les conditions d'exploitation relatifs à ces immobilisations.

Par ailleurs, les travaux d'inventaire physique des immobilisations, effectués par la société, n'ont pas fait l'objet d'un rapprochement avec les données comptables. De ce fait, nous n'avons pas pu nous assurer de l'exhaustivité du matériel d'exploitation, des équipements de bureaux et du matériel informatique totalisant une valeur nette de 262 287 DT.

IV- OPINION AVEC RESERVE SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, sous réserves du point ci-dessus mentionné, les états financiers sont sincères et réguliers et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ" ainsi que du résultat de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

V- OBSERVATIONS

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les faits suivants :

- 1) La Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a cautionné, en garantie des crédits de gestion, la société « SHAMSY » pour un montant de 2 570 KDT au profit des banques de la place. Par ailleurs, sur la base des informations financières qui nous ont été communiquées, la société « SHAMSY » présente une dégradation de l'ensemble de ses indicateurs financiers.
- 2) Comme indiqué au niveau de la note R1, la Société Tunisienne d'Équipement « STEQ » a procédé à la filialisation de l'activité carrosserie (pare-brise, tôlerie et optique) par la création d'une nouvelle société dénommée « EXPERT OTO » détenue par elle à hauteur de 99%.

VI- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des points ci-dessus évoqués, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la Société Tunisienne d'Équipement "STEQ" dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires sont conformes aux dispositions de la loi n° 2000-35 du 21 Mars 2000, des articles 314 et 315 du code des sociétés commerciales ainsi que celles prévues par le décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2011.

Tunis, le 08 Mai 2012

Les commissaires aux comptes

United Experts in Management and Auditing

Cabinet Walid BEN AYED

Hichem KACEM

Walid BEN AYED

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sur les conventions réglementées
(Articles 200 & 475 du code des sociétés commerciales)
Exercice clos le 31 décembre 2011**

MESDAMES, MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT «STEQ» ,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et les autres opérations réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leurs utilités et leurs biens fondés.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

1- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2011

1.1- CONVENTION AVEC LA SOCIETE « AREM GROUP SA »

La Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" a conclu avec la société "AREM GROUP SA", le 1^{er} septembre 2006, une convention d'ingénierie, d'assistance, de conseil et d'audit, pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction.

Les honoraires ont été fixés à un forfait annuel de 144 000 DT HT.

Les travaux hors champ d'application de la convention, et pouvant être effectués par le prestataire, seront facturés au taux journalier de 300 DT HT.

Par un avenant en date du 1^{er} février 2010, les honoraires annuels ont été portés à un montant de 180 000 DT HT.

Cette convention a été approuvée par votre conseil d'administration réuni en date du 23 août 2006 et l'avenant a été ratifié par le conseil d'administration réuni en date du 25 février 2010.

Au titre de l'exercice 2011, le montant total facturé à la STEQ s'élève à 182 500 DT HT.

1.2- CONVENTION AVEC LA SOCIETE « EXPRESS ASCENSEUR »

La Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" loue à la société « EXPRESS ASCENSEUR », le premier étage, la mezzanine et six places de parking d'un ensemble immobilier sis au 34, rue ALI DARGHOOUTH - TUNIS, moyennant un loyer annuel de 42 000 DT HT.

Ce loyer est majoré de 5% par année de renouvellement à partir de la troisième année, et ce, à partir du 1^{er} avril 2007 pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction.

Cette convention a été ratifiée par votre conseil d'administration réuni en date du 22 février 2007.

Les loyers constatés et réglés durant l'exercice 2011, s'élèvent à 48 041 DT HT.

1.3- ACQUISITION D'Un TERRAIN ET DES PARTS SOCIALES « MAISON TEMIMI »

Par des actes sous seing privé en date du 02/11/2009 et du 09/11/2009, la Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" a acquis auprès de la société « EXPRESS ASCENSEUR » :

. La totalité de ses parts indivises présentant le 1/12 de la surface des parcelles n° 693 (non encore inscrite au CPF) et n° 694 (Titre mère 57562 «Tunis») du terrain sis au 8, rue 8601- Zone Industrielle Charguia I – Tunis ayant respectivement une surface de 14 295 m² et 1 228 m² pour un montant total de 377 033 DT.

. Un nombre de 3 667 parts sociales de la société « MAISON TEMIMI » d'une valeur nominale de 10 dinars dont le total s'élève à 395 024 DT soit 107,724 DT par part en pleine propriété.

Ces acquisitions totalisant 772 057 DT ont été réglées à hauteur de 752 607 DT.

Ces acquisitions ont été autorisées par votre conseil d'administration réuni en date du 4 Août 2009.

1.4- TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC LA SOCIETE « EXPERT OTO »

La société tunisienne d'équipement « STEQ » a procédé à la filialisation de l'activité carrosserie (Pare-brise, Tôlerie et Optique), et ce, par la création d'une nouvelle filiale dénommée « EXPERT OTO » détenue à hauteur de 99% par la « STEQ ».

Les transactions effectuées avec la société « EXPERT OTO » sont conditionnées comme suit :

- un taux de marge brute de 6% après l'imputation de tous les frais d'approche,
- un délai de règlement de 180 jours.

Ces conditions ont été autorisées par votre conseil d'administration du 16 Août 2010.

Le volume des opérations réalisé avec cette société, en 2011, se détaille comme suit :

DESIGNATION	SOLDE 2010	CHIFFRE D'AFFAIRES 2011 EN TTC	En DT	
			REGLEMENT 2011	SOLDE 2011
CLIENTS, FACTURES A PAYER EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS	560 646	4 742 560	5 163 874	139 332 1 084 098
TOTAL CREANCES				1 223 430

1.5- CONVENTION AVEC LA SOCIETE « MY CAR »

En vertu de la convention signée en date du 17/09/2010, la société "MY CAR" a alloué à la société "STEQ" un crédit de 166 667 DT, pour une période d'une année, moyennant une rémunération au taux de 6,2%.

En 2011, les charges financières générées par cette convention totalisent 10 333 DT.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration réuni en date du 16 août 2010.

1.6- CONVENTIONS DE PLACEMENT

La société « STEQ » a alloué divers crédits à des sociétés liées. Le tableau suivant récapitule les conventions de placement y relatives :

PARTIE LIEE	DATE	MONTANT EN DIT	TAUX	PRODUITS ANNEE 2011 EN DT
JNAYNET EL MANAR	14/10/2010	44 340	8%	4 747
	18/11/2010	15 000	8%	
JNAYNA MED V	17/09/2010	166 667	8%	35 296
	08/11/2010	10 000	8%	
	08/12/2010	264 533	8%	

Ces conventions ont été ratifiées par votre conseil d'administration réuni en date du 18 mars 2011.

1.7- PROMESSES DE VENTE AVEC LA SOCIETE « KOKET »

La société « STEQ » a conclu avec la société de promotion immobilière « KOKET » deux promesses de vente portant sur des terrains, sis à JEBEL EL OUEST à Zaghouan, détaillés comme suit :

- La totalité des parts indivises de la parcelle n°10 d'une superficie de 5 033 m² pour un montant de 503 300 DT HT payable sur 84 mois à raison de 5 992 DT par mois ;
- La totalité des parts indivises de la parcelle n°11 d'une superficie de 5 115 m² pour un montant de 511 500 DT HT payable sur 84 mois à raison de 6 089 DT par mois.

Au 31/12/2011, l'avance versée par la société « STEQ » au titre de cette acquisition s'élève à 241 620 DT.

Ces promesses ont été autorisées par votre conseil d'administration réuni en date du 23 avril 2010.

1.8- CAUTIONS SOLIDAIRES POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE « SHAMSY »

La « STEQ » a consenti deux cautions solidaires au profit de l'AMEN BANK et d'ATTIJARI BANK pour le compte de la société « SHAMSY » en garantie du remboursement des crédits de gestion pour une enveloppe de 2 150 000 DT et 420 000 DT respectivement.

Ces cautions ont été autorisées par votre conseil d'administration réuni en date du 25/01/2010.

1.9- CONTRAT DE LOCATION CONCLU AVEC NAKCHA

La Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" a loué à la société "NAKCHA", un bureau d'une superficie de 32 m² situé au 5, Rue 8603 Charguia I, moyennant un loyer mensuel de 200 DT HT. Ce loyer est majoré de 5% chaque année, et ce, à partir du 1^{er} juin 2010 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.

Les loyers au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 2 400 DT. Faute de règlement, ce montant a été totalement provisionné.

Cette convention a été ratifiée par votre conseil d'administration réuni en date du 13 Avril 2012.

1.10- CONTRAT DE LOCATION CONCLU AVEC LA SOCIETE PATRIMOINE

La Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ" loue à la société "PATRIMOINE", 2 bureaux de son local sis au 5, Rue 8603 Charguia 1, moyennant un loyer mensuel de 200 DT HT. Ce loyer est majoré de 5% chaque année, et ce à partir du 15 novembre 2009 pour une durée d'une année.

Les loyers au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 2 400 DT HT. Faute de règlement, ce montant a été totalement provisionné.

Cette convention a été ratifiée par votre conseil d'administration réuni en date du 13 Avril 2012.

2- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2011

2.1- FRAIS RELATIFS AUX MISSIONS EXCEPTIONNELLES CONFIEES AU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION MR JAMEL AREM

Compte tenu de sa grande connaissance de l'activité, des partenaires et du marché de la STEQ, en Tunisie et à l'étranger, le conseil d'administration réuni en date du 25 juin 2011 a confié au président du conseil d'administration M. Jamel AREM des missions exceptionnelles, non rémunérées, de négociation et de développement des relations commerciales avec les partenaires de la société.

Ces missions ont occasionné, pour l'année 2011, des frais de déplacement et de communication de 157 321 DT.

La société a mis aussi à la disposition du président du conseil d'administration une voiture de fonction.

Cette décision a été ratifiée par votre conseil d'administration réuni en date du 18 Mars 2011.

2.2- ACQUISITIONS ET CESSION DES TITRES DE PARTICIPATION

Au cours de l'exercice 2011, la société "STEQ" a réalisé les acquisitions suivantes :

En DT			
DESIGNATION	NOMBRE	VALEUR	AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION
PIMA	28 000	340 060	18 MARS 2011
STHS	1 800	180 000	18 MARS 2011
SHAMSY	2 778	27 780	13 AVRIL 2012
CLIM	125	1 250	13 AVRIL 2012

Les cessions de l'exercice se présentent comme suit :

En DT									
DESIGNATION	31/12/2010		CESSION			RESULTAT DE CESSION	31/12/2011		AUTORISATION CONSEIL D'ADMINISTRATION
	QUANTITE	MONTANT	QUANTITE	PRIX	MONTANT		QUANTITE	MONTANT	
COPMER	1 500	150 000	1 500	1	1 500	-148 500	0	0	16/12/2011
WELCOM	8 000	46 000	8 000	2,395	19 160	-26 840	0	0	22/12/2010
TOUTALU	1	10	1	10	10	0	0	0	13/04/ 2012
PATRIMOINE	22 050	2 205 000	4 817	107	515 419	33 719	17 233	1 723 300	16/12/2011

2.3- CONTRAT DE LOCATION CONCLU AVEC LA SOCIETE « MY CAR »

La Société Tunisienne d'Equiptement « STEQ » loue à la société « MY CAR », un local à usage commercial sis au rez-de-chaussée du local sis au 05, Rue 8603 Charguia I-Tunis, et un local administratif sis au 1^{er} étage du même local, moyennant un loyer annuel de 50 000 DT HT. Ce loyer est majoré de 5% chaque année, et ce, à partir du 01/05/2012.

Cette location prend effet à partir du 1^{er} mai 2011 pour une période d'une année renouvelable par tacite reconduction.

Cette convention a été ratifiée par votre conseil d'administration réuni en date du 03 Août 2011.

2.4- CONTRAT DE LOCATION DES LOCAUX SIS AU 8, RUE 8601 ZI CHARGUIA I

La Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ" loue divers locaux annexés à ses locaux d'exploitation sis au 8, rue 8601 ZI Charguia I au profit des sociétés liées, et ce comme suit :

LOCATAIRE	ESPACE LOUE	MONTANT EN HT	DATE	DUREE
AREM GROUP SA	2 ETAGES AMENAGES	40 000	01/01/2011	2 ANS
PALMA	9 BUREAUX AMENAGES	18 000	01/01/2011	2 ANS
EXPERT OTO	ESPACE DE STOCKAGE ET 4 BUREAUX	60 000	01/01/2011	2 ANS

Ces conventions ont été ratifiées par votre conseil d'administration réuni en date du 13 Avril 2012.

2.5- CAUTION SOLIDAIRE AU PROFIT DE LA BIAT

La STEQ a consenti une caution solidaire au profit de la BIAT pour le compte de la société EXPERT OTO en garantie du remboursement d'un crédit à moyen terme pour un montant en principal de 200 000 DT.

Cette caution a été ratifiée par votre conseil d'administration du 03 Août 2011.

2.6- CREDITS CONTRACTES AU COURS DE L'EXERCICE 2011

La Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ" a conclu, durant l'exercice 2011, les crédits suivants :

2.6.1- CREDITS A MOYEN TERME

Les crédits à moyen terme se présentent ainsi :

ORGANISME	MONTANT EN DT	DUREE	DATE DE DEBLOCAGE	TAUX	DATE D'AUTORISATION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
BIAT	1 500 000	82 MOIS	28/02/2011	TMM+1,75%	16 AOUT 2010

2.6.2- CREDITS DE GESTION (FACILITES DE CAISSE, ESCOMPTE COMMERCIAL, ENGAGEMENT PAR SIGNATURE, FINANCEMENT DROITS DE DOUANE ET FINANCEMENT DEVISE)

Les contrats de crédits de gestion conclus par la STEQ avec l'ensemble du pool bancaire, totalisent une valeur globale de 20 885 KDT.

Le conseil d'administration réuni le 25 janvier 2010 a autorisé le directeur général de renouveler les lignes de crédits de gestion, auprès de l'ensemble du pool bancaire (BIAT, AMEN BANK, ATTIJARI BANK, TQB, BTK et STB), de signer l'ensemble des actes y afférents et de donner toutes les garanties requises.

2.6.3- CREDIT A COURT TERME MOURABHA

La STEQ a conclu avec BANK ZITOUNA un contrat de crédit MOURABHA pour une valeur globale de 1 800 KDT.

Ce crédit a été autorisé par votre conseil d'administration du 26 Septembre 2011.

2.6.4- CREDITS LEASING

Au cours de l'exercice 2011, la société a contracté trois crédits leasing pour un montant total en TTC de 144 427 DT auprès de la « Compagnie Internationale de Leasing - CIL ». Ces crédits ont été ratifiés par votre conseil d'administration du 03 Août 2011.

2.6.5- BILLETS DE TRESORERIE

La Société Tunisienne d'Equipement "STEQ" a souscrit, au cours de l'exercice 2011, les billets de trésorerie suivants :

DESIGNATION	DATE D'EMISSION	MONTANT (EN DT)	DUREE (EN JOUR)	DATE D'ECHEANCE	TAUX
AL HIFADH SICAV	09/08/2011	100 000	180	05/02/2012	6,5%
AL HIFADH SICAV	06/10/2011	500 000	110	24/01/2012	6,5%
AL HIFADH SICAV	31/10/2011	500 000	240	27/06/2012	6,5%
AL HIFADH SICAV	23/11/2011	650 000	190	31/05/2012	6,5%
AXIS CAPITAL	12/07/2011	500 000	190	18/01/2012	6,7%
TQB	01/08/2011	500 000	233	20/03/2012	5,75%

3- REMUNERATION ET AVANTAGES ACCORDES AUX DIRIGEANTS

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

DIRIGEANTS	AUTORISATION	REMUNERATION ANNUELLE BRUTE	PASSIF AU 31/12/2011	AVANTAGES EN NATURE
Directeur Général	La rémunération du Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 06/09/2005 et modifiée par les conseils d'administration respectifs du 22/02/2007, 22/05/2009 et du 16/08/2010 ; soit un salaire net de 8 000 DT.	Salaire : 155 672 DT Cotisation CNSS prise en charge : 8 531 DIT		voiture de fonction avec charges connexes y afférentes.
	PV du conseil d'administration du 22 février 2007.			Prime d'assurance vie, épargne et retraite complémentaire Annuelle pour 10 000 DT.
1 ^{er} Directeur Général Adjoint	La rémunération du 1 ^{er} Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 06/06/2007 et modifiée par décision du conseil d'administration du 22/05/2009 ; soit 13 mensualités pour un montant net de 3 500 DT et une prime annuelle.	Salaire : 65 333 DT Prime 2009 et 2010 servies en 2011 : 37 993 DT Prime 2011: 18 509 DIT	Primes brutes non servies (2011) : 18 509 DT	voiture de fonction avec charges connexes y afférentes.

DIRIGEANTS	AUTORISATION	REMUNERATION ANNUELLE BRUTE	PASSIF AU 31/12/2011	AVANTAGES EN NATURE
2 ^{ème} Directeur Général Adjoint	La rémunération du 2 ^{ème} Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 22/05/2009 ; soit 13 mensualités pour un montant net de 3 500 DT et une prime annuelle.	Salaire : 65 313 DT Prime 2009 et 2010 servies en 2011 : 28 495 DT Prime 2011: 13 882 DT	Primes brutes non servies (2011) : 13 882 DT	voiture de fonction avec charges connexes y afférentes.
Administrateurs	PV de l'AGO du 24 juin 2011 (jetons de présence).	Jetons de présence : 6 000 DT par administrateur	6 000 DT	

En dehors de ces conventions, nous n'avons pas été informés, par votre conseil d'administration, d'autres conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 08 Mai 2012

Les commissaires aux comptes

United Experts in Management and Auditing
Hichem KACEM

Cabinet Walid BEN AYED
Walid BEN AYED

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO**Société Assurances HAYETT**

Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 03 mai 2012, la Société Assurances HAYETT publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :***PREMIERE RESOLUTION(*)***

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation HAYETT, réunie **le jeudi 03 mai 2012** à 17 heures 30 au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2011, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2011, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir eu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales approuve les dites conventions sans aucune réserve.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation par le conseil d'administration lors de sa séance du 27 Septembre 2011 de Monsieur Houcine BEN MESSAOUD en qualité d'administrateur pour un mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats d'administrateurs de Messieurs Mohamed MATHLOUTHI et Houcine BEN MESSAOUD arrivent à échéance lors de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, Messieurs Mohamed MATHLOUTHI et Houcine BEN MESSAOUD en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2014.

En conséquence, la composition du conseil d'administration sera désormais comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
- M. Taoufik CHERIF	2012
- PGI HOLDING	2012
- M. Younes BOUCHOUCHA	2013
- M. Rachid BEN JEMIA	2013
- M. Adel GRAR	2013
- AMEN BANK	2013
- la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR »	2013
- la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « COMAR » (2 ^{ème} siège)	2013
- M. Mohamed MATHLOUTHI	2014
- M. Houcine BEN MESSAOUD	2014

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à **1 719 022,510 dinars**, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Résultat Net	1 719 022,510
Réserve Légale (5%)	-85 951,126
Réserve Spéciale d'Investissement	-655 800,000
Bénéfice distribuable	977 271,385
Dividendes Statutaires (5%)	-300 000,000
Super Dividende (5%)	-300 000,000
Réserve pour toute éventualité	-377 271,385

Et fixe la date de mise en paiement des dividendes au 10 mai 2012.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2012 à 25 000,000 dinars.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2012 à 12 000,000 dinars.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(*) : La date de l'AGO fixée le 27 avril 2012 publiée dans le bulletin du CMF n°4079 du 04/04/2012 a été modifié pour le 03 mai 2012.

2. Le bilan après affectation du résultat :**INVENTAIRE ANNEE 2011****ACTIF DU BILAN**

A C T I F	NOTES	Exercice 2011			Exercice 2010
		Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels					
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		330 462,677	239 225,987	91 236,690	159 687,792
AC14 Acomptes versés		430 838,466		430 838,466	267 990,686
	A1	761 301,143	239 225,987	522 075,156	427 678,478
AC2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		551 078,672	448 244,547	102 834,125	96 589,162
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		25 827,506	21 795,677	4 031,829	4 757,114
	A1	576 906,178	470 040,224	106 865,954	101 346,276
AC3 Placements					
AC31 Terrains et constructions					
AC312 Terrains et constructions d'exploitation		3 590 845,880	224 791,764	3 366 054,116	2 813 603,727
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP		10 332 691,437	30 469,125	10 302 222,312	9 120 107,027
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		107 485 181,300		107 485 181,300	91 523 601,300
AC334 Autres prêts		2 315 309,833		2 315 309,833	1 905 484,777
AC336 Autres		1 000,000		1 000,000	1 000,000
	A2	123 725 028,450	255 260,889	123 469 767,561	105 363 796,831
AC6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler		-124 868,385		-124 868,385	-89 767,231
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		3 487 113,482	56 788,448	3 430 325,034	3 138 027,087
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		7 107,442		7 107,442	46 157,326
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel		14 807,071	19 611,189	-4 804,118	-6 525,799
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		3 031 817,894		3 031 817,894	4 733 612,302
AC633 Débiteurs divers		54 663,933		54 663,933	1 519,369
	A3	6 470 641,437	76 399,637	6 394 241,800	7 823 023,054
AC7 Autres éléments d'actifs					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		2 538 339,659		2 538 339,659	1 364 785,815
AC72 Charges reportées					
AC721 Frais d'acquisitions reportés		825 726,300		825 726,300	941 891,572
AC73 Comptes de régularisation Actif					
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		4 114 442,590		4 114 442,590	3 668 799,956
AC733 Autres comptes de régularisation		2 085 773,098		2 085 773,098	1 861 208,624
AC75 Autres		7 315,555		7 315,555	4 712,822
	A4	9 571 597,202	0,000	9 571 597,202	7 841 398,789
TOTAL ACTIF		141 105 474,410	1 040 926,737	140 064 547,673	121 557 243,428

INVENTAIRE ANNEE 2011

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	Exercice 2011 Montant Net	Exercice 2010 Montant Net
Capitaux propres			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		6 000 000,000	4 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital		5 270 032,991	4 151 010,481
Total capitaux propres après affectation	P1	11 270 032,991	8 151 010,481
Passifs			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		200 000,000	384 000,000
		200 000,000	384 000,000
PA3 Provisions techniques brutes			
PA320 Provisions d'assurance vie		120 124 686,143	104 750 030,773
PA330 Provision pour sinistres (vie)		1 392 004,008	1 334 068,171
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)		2 753 144,708	3 161 065,289
PA360 Autres provisions techniques (vie)			
		124 269 834,859	109 245 164,233
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires			
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		909 123,686	1 120 045,911
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance			
PA622 Autres		168 937,906	65 841,275
PA63 Autres dettes			
PA632 Personnel		16 448,881	11 567,458
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		1 024 189,749	795 988,164
PA634 Crédoeurs divers		924 643,835	711 616,603
	P2	3 043 344,057	2 705 059,411
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif			
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		1 281 335,766	1 072 009,303
	P3	1 281 335,766	1 072 009,303
Total du passif		128 794 514,682	113 406 232,947
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		140 064 547,673	121 557 243,428

3. L'état d'évolution des capitaux propres :

Capitaux propres avant affectation	6 000 000,000	477 372,849	50 000,000	508 656,437	3 582 750,111	0,000	1 778 553,594	11 870 032,991
affectation résultat 2011		85 951,126			377 271,384	655 800,000	-119 022,510	0,000
dividendes							-600 000,000	-600 000,000
Capitaux propres après affectation	6 000 000,000	563 323,975	50 000,000	508 656,437	3 960 021,495	655 800,000	59 531,084	11 270 032,991

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO**Société Assurances SALIM**

Siège social : Immeuble SALIM, Lotissement AFH - BC5, Centre Urbain Nord –1003- Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 09 mai 2012, la Société Assurances SALIM publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :**PREMIERE RESOLUTION:**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux comptes pour l'exercice, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2011 tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en outre les choix et méthodes adoptés lors de l'établissement desdits états financiers ainsi que les opérations et mesures qui y sont traduites qui font ressortir pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 un résultat net après modifications comptables bénéficiaire s'élevant à 3 799 785,149 D.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif aux opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve sans réserve toutes les conventions qui y sont énumérées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'exercice 2011 fait ressortir un bénéfice net après modifications comptables de 3 799 785,149 D;

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve et décide l'affectation proposée par le Conseil d'Administration comme suit:

Bénéfice net		3 217 587,181
Effet modifications comptables		582 197,968
Report exercice 2010		8 570,524
	Total	3 808 355,673
Réserves légales (reliquat 5%)		3 245,440
1er reliquat		3 805 110,233
Réserve spéciale de réinvestissement		1 539 105,936
2ème reliquat		2 266 004,297
Dividendes		1 862 000,000
Report à nouveau		404 004,297

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant net des dividendes à distribuer aux actionnaires à 14% du nominal soit 0,700 D par action.

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 18 Mai 2012 auprès des intermédiaires en bourse dépositaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la réaffectation et les écritures y afférentes au compte de réserve spéciale de réinvestissement du montant de 1 600 000 D au titre de l'exercice 2010 provenant des réserves extraordinaires pour le montant de 1 550 000 D et du fonds social pour le montant de 50 000 D.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2011, le montant net des jetons de présence au à 5 000 D par administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du comité permanent d'Audit au titre de l'exercice 2011 à un montant net de 5 000 D par membre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2. Le bilan après affectation du résultat :

Bilan Arrêté au
31/12/2011

(Unité: en Dinar)

Actif du Bilan	31-déc.-11			31-déc.-10
	brut	amortissement provisions	net	net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement				
AC12 Concessions, brevets, licences, marqués	239 427,428	218 065,169	21 362,259	35 651,934
AC13 Fonds commercial				
AC14 Acomptes versés				
	239 427,428	218 065,169	21 362,259	35 651,934
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	1 729 754,884	930 845,063	798 909,821	828 581,073
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	346 003,818	122 980,613	223 023,205	247 967,219
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours				
	2 075 758,702	1 053 825,676	1 021 933,026	1 076 548,292
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4 852 094,308	345 463,791	4 506 630,517	4 688 661,978
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	8 113 733,410	1 325 294,140	6 788 439,270	7 172 915,940
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations			0,000	
AC321 Part dans des entreprises liées	6 664 621,188	475 156,797	6 189 464,391	4 847 207,738
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	7 500 000,000		7 500 000,000	7 500 000,000
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation			0,000	
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance a un lien de participation et créances sur ces entreprises			0,000	
AC33 Autres placements financiers	6 950 000,000	223 442,784	6 726 557,216	5 104 887,548
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	11 354 731,288	129 005,243	11 225 726,045	11 612 900,343
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe	14 952 347,307		14 952 347,307	15 887 263,532
AC333 Prêts hypothécaires			0,000	
AC334 Autres prêts	297 806,537		297 806,537	219 150,291
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	28 000 000,000		28 000 000,000	19 000 000,000
AC336 Autres				
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	288 945,645		288 945,645	172 610,596
	88 974 279,683	2 498 362,755	86 475 916,928	76 205 597,966
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte				
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	3 823 352,812		3 823 352,812	3 622 635,748
AC520 Provision d'assurance vie	13 160 750,891		13 160 750,891	7 470 381,670
AC530 Provision pour sinistres (vie)	3 166 473,683		3 166 473,683	2 376 267,408
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	6 114 256,100		6 114 256,100	2 918 427,863
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)				
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage				
AC560 Autres provisions techniques (vie)				
AC561 Autres provisions techniques (non vie)				
AC570 P3rovisions techniques des contrats en unités de compte				
	26 264 833,486	0,000	26 264 833,486	16 387 712,689
AC 6 CREANCES				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 primes acquises et non émises				124 205,590
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	19 126 666,825	1 967 557,714	17 159 109,111	12 895 407,410
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	3 014 882,021	128 198,000	2 886 684,021	1 889 448,535
AC63 Autres créances				
AC631 personnel	58 894,673		58 894,673	31 055,239
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	174 924,498		174 924,498	312 660,542
AC633 Débiteurs divers	189 338,987	10 150,000	179 188,987	0,000
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	22 564 707,004	2 105 905,714	20 458 801,290	15 252 777,316
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	770 983,765		770 983,765	1 874 162,662
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	709 477,357		709 477,357	736 497,007
AC722 Autres charges à répartir				
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 intérêts et loyers acquis non échus				
AC732 estimations de réassurances - acception				
AC733 autres comptes de régularisation	1 348 611,450		1 348 611,450	952 711,890
AC74 Ecart de conversion	299 886,321		299 886,321	641 693,757
AC75 Autres				
	3 128 958,893	0,000	3 128 958,893	4 205 065,316
	143 247 965,196	5 876 159,314	137 371 805,882	113 163 353,513

Capitaux propres et passif du bilan

	31-déc.-11	31-déc.-10
Capitaux propres		
CPI capital social ou fonds équivalent	13 300 000,000	13 300 000,000
CP2 réserves et primes liées au capital	13 651 996,028	15 250 410,922
CP3 rachat d'actions propres		
CP4 autres capitaux propres	3 139 105,936	
CP5 résultat reportés	404 004,297	8 570,524
Total capitaux propres après affectation	30 495 106,261	28 558 981,446
Passif		
PA1 Autres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 provisions pour impôts		
PA23 autres provisions	807 910,768	737 890,851
	807 910,768	737 890,851
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	11 991 409,428	11 842 908,118
PA320 provision pour assurance vie	28 289 575,000	23 428 684,000
PA330 provision pour sinistres (vie)	9 872 000,758	9 059 313,900
PA331 provision pour sinistres (non vie)	32 387 659,742	23 744 618,965
PA340 provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)		
PA341 provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)	67 601,867	34 473,283
PA350 provision pour égalisation et équilibrage	362 104,204	178 644,171
PA360 autres provisions technique (vie)		
PA361 autres provisions technique (non vie)	1 141 104,927	455 914,923
	84 111 455,926	68 744 557,360
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	11 266 624,630	6 905 199,548
	11 266 624,630	6 905 199,548
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurance directe		
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	1 162 936,662	188 785,363
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 autres		
PA63 autres dettes		
PA631 dépôts et cautionnements reçus	974 222,260	1 046 245,596
PA632 personnel	3 619,684	1 054,449
PA633 etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 151 190,179	476 954,884
PA634 créanciers divers	4 115 380,525	4 243 722,867
PA64 ressources spéciales		
	7 407 349,310	5 956 763,159
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif		
PA710 report commissions reçues des réassureurs		
PA711 estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 autres comptes de régularisation passif	3 283 358,987	2 259 961,149
PA72 écart de conversion		
	3 283 358,987	2 259 961,149
	137 371 805,882	113 163 353,513

3. L'état d'évolution des capitaux propres :

	<i>En Dinar</i>								
	<i>Capital social</i>	<i>Réserves Légales</i>	<i>Réserves Extraordinaires</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves pour réinvestissements</i>	<i>Fonds Social</i>	<i>Résultats Reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Solde au 31/12/2011 (avant affectation)	13 300 000	1 326 755	4 719 500	6 600 000	1 600 000	1 002 496	8 571	3 799 785	32 357 106
Affectation AGO du 09/05/2012									
Affectation report à nouveau							-8 571	8 571	0
Dividendes A PAYER								-1 862 000	-1 862 000
Réserves		3 245						-3 245	0
Réserves pour réinvestissements					1 539 106			-1 539 106	
Report à nouveau							404 004	-404 004	0
Fonds social									
Solde au 31/12/2011 (après affectation)	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	3 139 106	1 002 496	404 004	0	30 495 106